

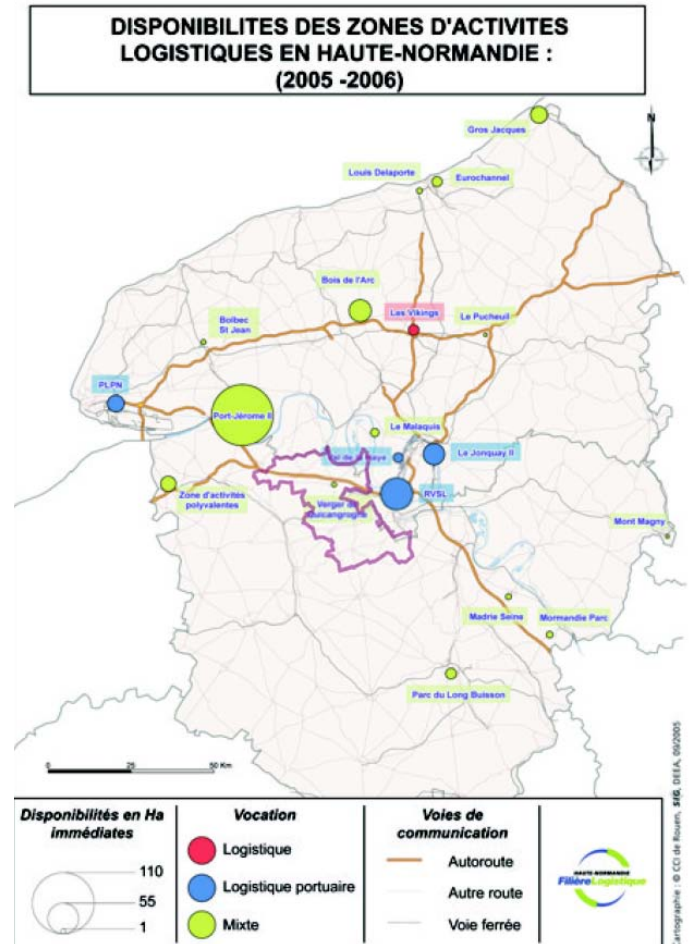
Evolutions et prévisions socio-économiques

Les phénomènes économiques constituent un élément majeur de cadrage des réflexions d'un Scot, et il importe à ce titre que le diagnostic analyse et mette en lumière les grandes évolutions constatées et ce qu'elles dégagent en termes de positionnement présent du territoire et d'enjeux pour le futur :

- Les phénomènes économiques constituent le déterminant essentiel des ressources et des revenus du territoire et de ses acteurs ;
- La localisation et la nature des activités et des emplois ont une influence sur la répartition et sur les modes de vie de la population, entraînant des conséquences innombrables sur des champs relevant du Scot : le logement, les infrastructures et services de transport, les écoles, les établissements de santé, ...
- Les activités économiques elles-mêmes produisent des effets directs: la localisation des commerces, pour laquelle la loi prévoit une obligation de compatibilité avec le Scot des Schémas de Développement Commerciaux, la localisation des Zones d'activité économiques, les caractéristiques et les contraintes liées aux activités agricoles, les effets du tourisme sur le visage présenté par le territoire...

Enjeux – Contenu

- Une croissance affirmée de la population active (1,1% l'an) portée par une augmentation du taux d'activité global du territoire (48,4% en 2006)
- Un développement des emplois (1,1% l'an) porté par les services
- Une certaine forme de spécialisation de l'économie autour de quelques secteurs des services
- Des modes de développement contrastés entre diverses parties du territoire, autour d'une plus ou moins grande propension à y créer des emplois
- Un positionnement ambivalent ou un potentiel d'autonomie inaccompli
- Des centres d'emploi du territoire en évolution
- Des services à la population moyennement développés
- Des services aux entreprises essentiellement organisés autour de la logistique
- Une industrie peu présente
- Un secteur du BTP disposant probablement d'une marge de progression
- Un commerce d'abord tourné vers les flux inter-entreprises
- Une offre de foncier économique encore peu structurée
- Une agriculture entre mutations et bouleversements





▣ La population active

Une croissance affirmée

La population active¹ du Pays du Roumois a atteint environ 20 300 personnes en 2006, contre un peu plus de 18 300 personnes en 1999 et 17 100 en 1990.

Ce chiffre de population active concerne l'ensemble des actifs résidant dans le Roumois, qu'ils travaillent dans le périmètre du SCOT ou ailleurs. Cette population active (population active au lieu de résidence), comprend les actifs occupés (salariés ou non salariés) et les chômeurs.

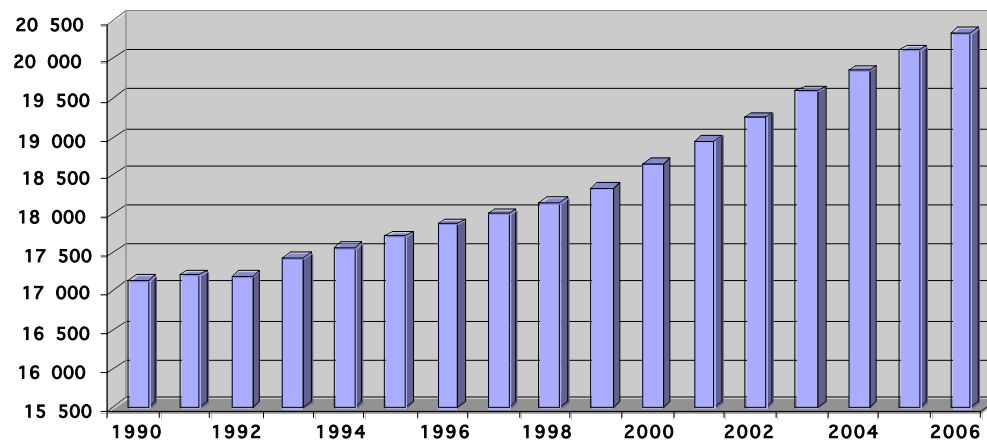
L'évolution du nombre des actifs est donc indépendante du chômage, et est liée à des variables sociologiques (comme le taux d'activité féminin) et à des considérations démographiques (telles la structure par âges de la population, puisque seules certaines tranches d'âges sont actives).

¹ La population active est l'ensemble des personnes qui déclarent exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Les chômeurs font donc partie de la population active. On regroupe dans la population active occupée uniquement les personnes déclarant exercer une activité professionnelle rémunérée. La population active inoccupée comprend les chômeurs. La population active totale (le plus souvent appelée simplement population active) est donc composée de deux sous-ensembles, la population active occupée et la population active inoccupée.

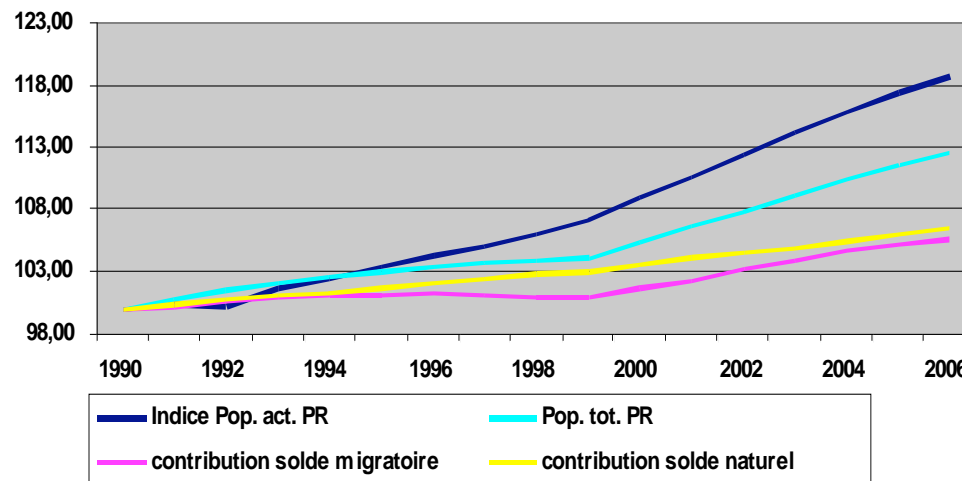
La population inactive est composée des personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle et n'en recherchant pas. Population active et population inactive réunies constituent la population totale d'un pays.

Les taux d'activité sont aussi fréquemment exprimés par tranches d'âge. On rapporte alors la population d'actifs d'une tranche d'âge donnée à la population totale de cette même tranche d'âge. Le taux d'activité général d'une population est souvent exprimé par référence à la seule population d'âge actif (totalité des actifs rapportés à la population totale de 15 à 64 ans). L'étalonnage de l'activité au travers du taux global d'activité (totalité des actifs rapportés à la population totale) présente l'avantage, pour une approche territoriale, de tenir compte, dans les comparaisons, des distorsions liées au poids démographique des âges extrêmes.

Population active totale du Pays du Roumois



Evolutions comparées des populations actives et totales (indice 100 en 1990)

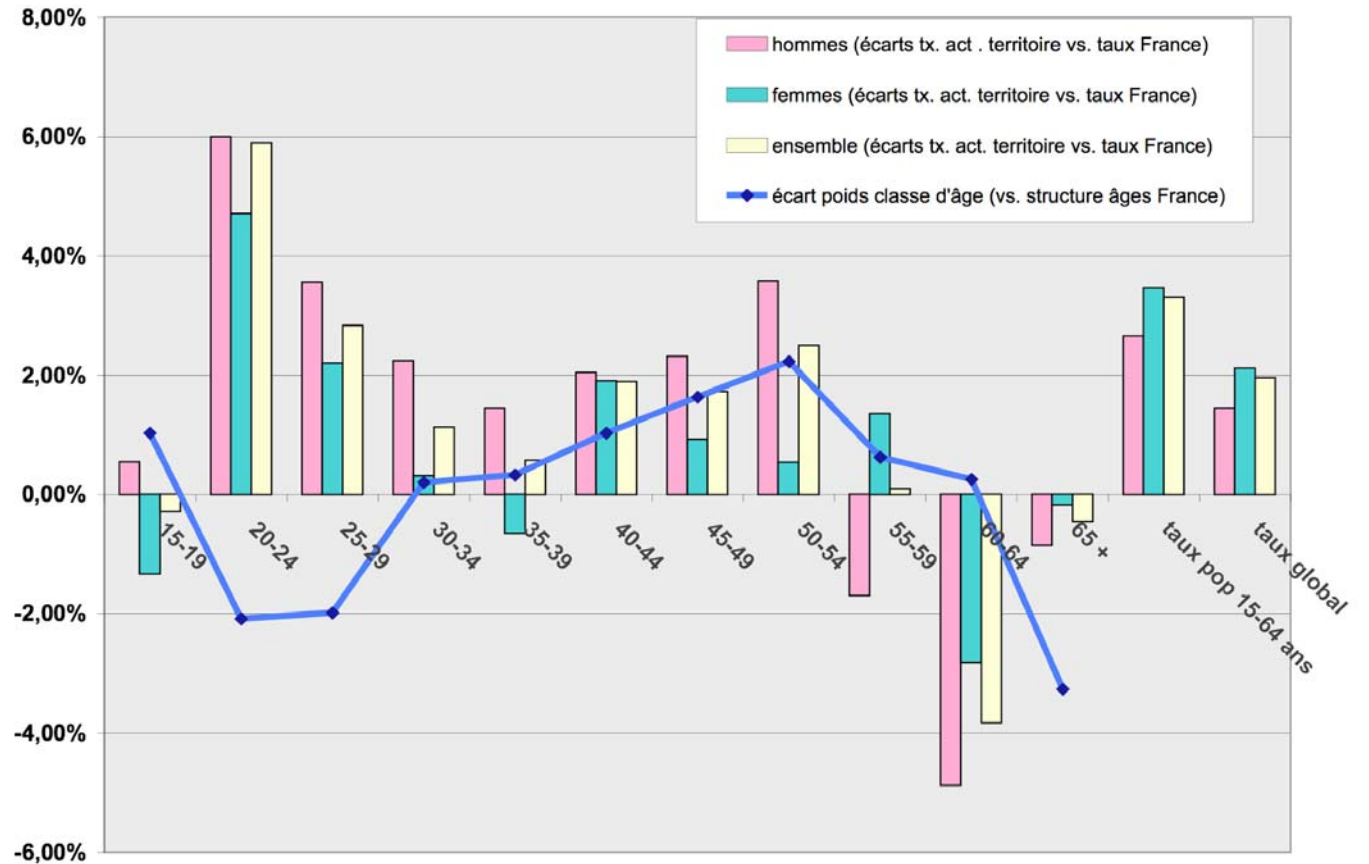


La population active du Roumois est proportionnellement importante et elle connaît une progression continue, plus rapide que celle de sa population totale, du fait d'une certaine augmentation du taux d'activité du territoire (population active/population totale), qui est passé de 45,9 % en 1990 à 48,4 % en 2006.

Cette situation, constatée à un moindre degré à l'échelle nationale, est particulièrement affirmé dans le Roumois pour deux types de raison :

- Les taux d'activité par tranches d'âges tendent à être supérieurs aux taux moyens en France, sauf à partir de 60 ans, et dans la tranche des 55-59 ans pour les hommes.
- Les tranches d'âge dont la progression a été la plus rapide dans les années 90 sont les 40-59 ans, qui présentent, par nature, les taux maximaux d'activité par rapport aux autres classes d'âge.

Ecart des taux d'activité par tranche d'âge (hom. et fem.) par rapport à la France, en 1999





Un niveau d'activité élevé

Le territoire est affecté depuis 1993 par des taux de chômage plus bas que la moyenne des territoires de référence (notamment le département de l'Eure et la France).

Sur le territoire, la population active est bien répartie, à l'image de la population totale. Les secteurs qui présentent les taux globaux d'activité les plus élevés sont les deux intercommunalités d'Amfreville et de Bourgtheroulde, du fait de la plus forte proportion en leur sein des tranches d'âge 40-59 ans.

Au total, sur 100 habitants du Scot en 2006 :

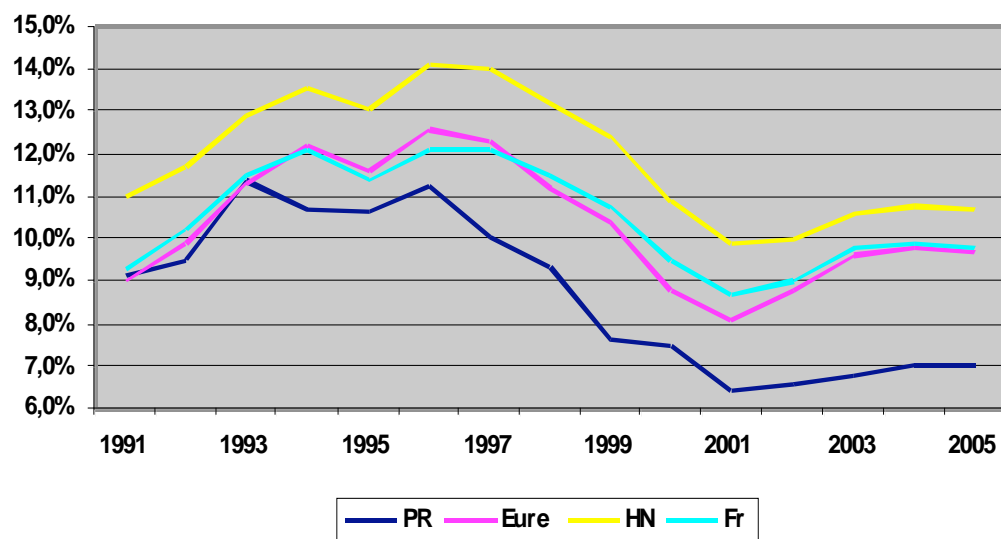
48 étaient actifs, dont :

- 45 avaient un emploi (45,3 % de la population)
- 3 étaient chômeurs (3,2% de la population)

52 étaient inactifs, dont :

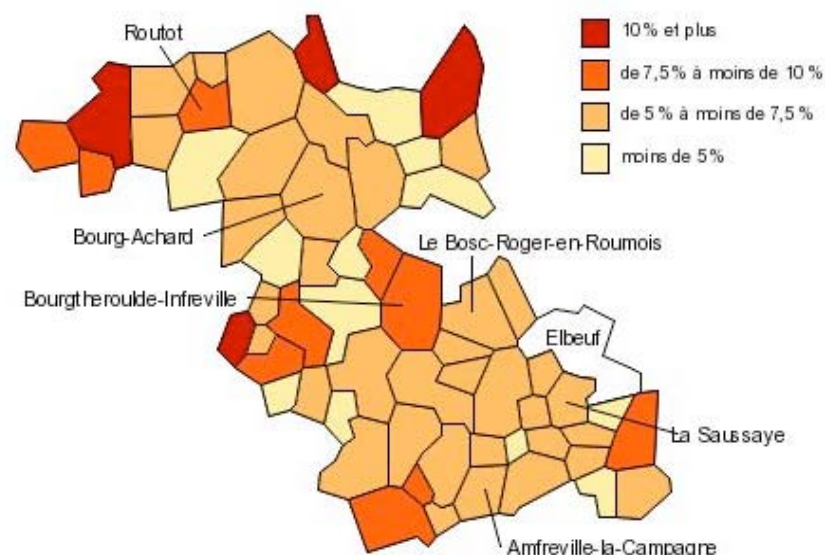
- 17 scolaires ou étudiants (16,5 % de la population)
- 12 retraités (12% de la population)
- 23 autres inactifs (23% de la population)

Evolutions comparées des taux de chômage (BIT)



SCOT du Pays du ROUMOIS

Taux de chômage moyen en 2006

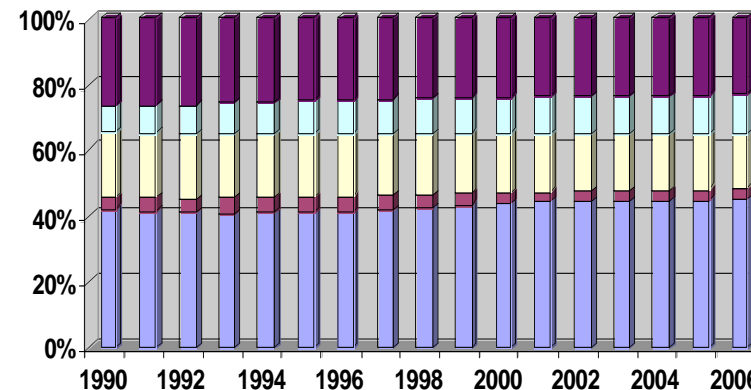




Le taux d'activité effective de 48,5 % (45,5 % en France en 2006) constitue une grandeur économique essentielle à l'analyse dynamique du territoire, dont elle conditionne la richesse. Les non actifs déterminent une part importante de l'économie, notamment résidentielle. Parmi eux, les retraités, passés de 8% à 12% de la population entre 1990 et 2005, disposent d'un pouvoir d'achat aujourd'hui supérieur, en moyenne, à celui des actifs. La part des revenus tirée des prestations sociales représente également un flux économique non négligeable. Mais, on doit relever que le pouvoir d'achat lié aux transferts retraites et sociaux n'est guère susceptible de s'accroître dans l'avenir, contrairement aux revenus d'activité.

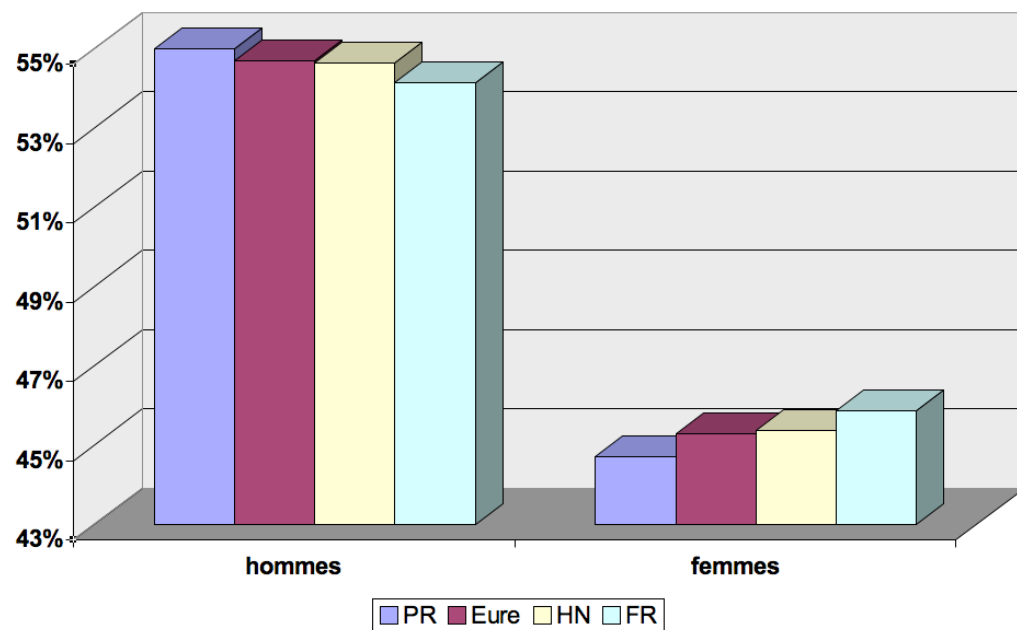
En revanche, les perspectives de maintien pérenne du taux global d'activité à son niveau nécessite un renouvellement démographique très affirmé dans les classes d'âge les plus jeunes. Le territoire ne dispose plus guère, en effet, de réserve de mobilisation d'un supplément d'actifs : d'une part, les classes d'âge les plus actives sont aussi les plus nombreuses, et elles approchent l'âge de cessation d'activité ; d'autre part, les taux d'activité féminins du territoire sont déjà élevés, et ne devraient plus beaucoup augmenter.

Evolution de la structure de la population totale selon le statut d'activité/inactivité (en pourcentages de la population)

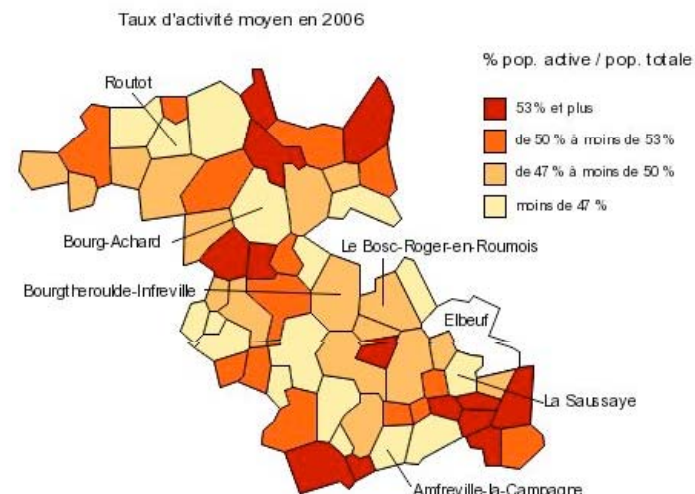


■ Pop. act. occupée ■ Chômeurs ■ Scolaires ■ Retraités ■ Autres inactifs

Structures comparées de la population active par sexes (1999)



SCOT du Pays du ROUMOIS



▣ Les emplois du territoire

Un développement porté par les services

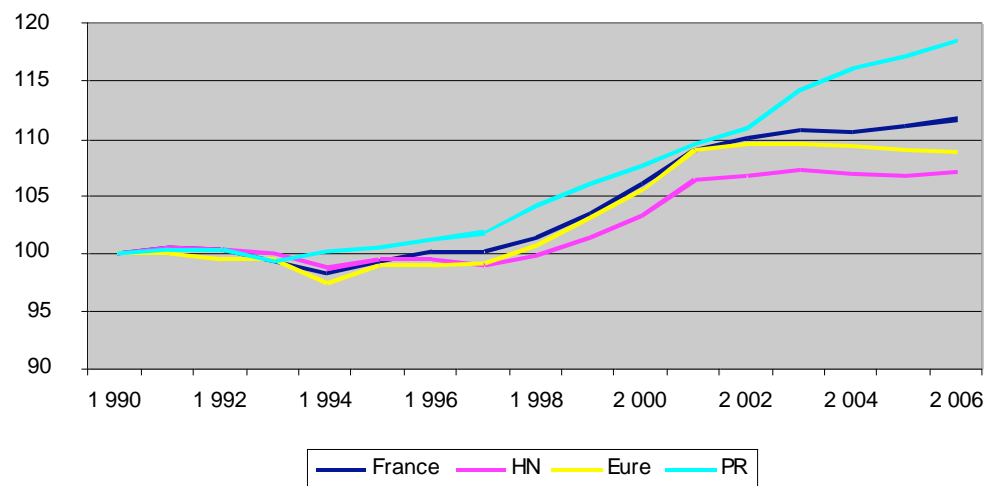
Le périmètre du Scot a connu une expansion significative de ses emplois, sans infléchissement sur la période la plus récente, après 2000, surpassant ainsi nettement le rythme de création d'emplois en France, de même que dans son environnement proche, l'agglomération de Rouen-Elbeuf. Plus de 1 100 emplois ont ainsi été créés entre 1990 et 2006, dont un millier depuis 1997, et 650 depuis 2000 (le nombre d'emplois dans le Roumois est passé de 6 084 à 7 210 entre 90 et 2006).

La croissance des emplois du Pays du Roumois a été essentiellement portée par les services, au cours des quinze dernières années. Les services se sont ainsi développés à un rythme supérieur à ce qui a été constaté en France sur la même période, mais inférieur à celui du département de l'Eure.

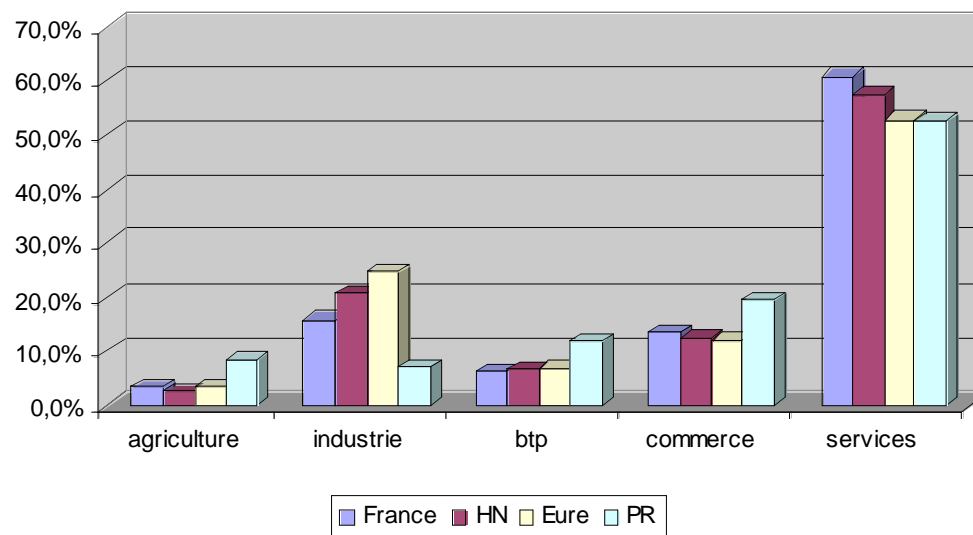
Nota : les déformations croisées des deux courbes ci-contre des emplois des services et du commerce sur les années 2004 à 2006 sont sans signification économique. Ces variations apparentes portent sur les mêmes emplois, qui ont fait l'objet d'un reclassement. L'effectif du tertiaire est resté stable sur cette dernière période, et la croissance des emplois de 2004 à 2006 a été essentiellement portée par l'artisanat, notamment dans le bâtiment).

Evolution des emplois du Roumois		
	1990-2006	
	en effectifs	en %
tous secteurs	1 126	18,5%
agriculture	-278	-31,0%
industrie	-36	-6,3%
btp	66	8,3%
commerce	197	16,2%
services	1 176	91,3%

Evolutions comparées des emplois totaux



Structures comparées des emplois par secteurs (2005)





Evolution des emplois par secteurs (PR)

Le commerce s'est développé un peu plus vite qu'en moyenne en France ou dans l'Eure.

Le BTP a été très modérément créateur d'emplois, s'agissant d'un territoire caractérisé par un effort constructif significatif.

Cet élément pourrait suggérer que le territoire serait en mesure de mieux valoriser encore son potentiel d'attraction et de création d'emplois, notamment artisanaux, dans ce domaine.

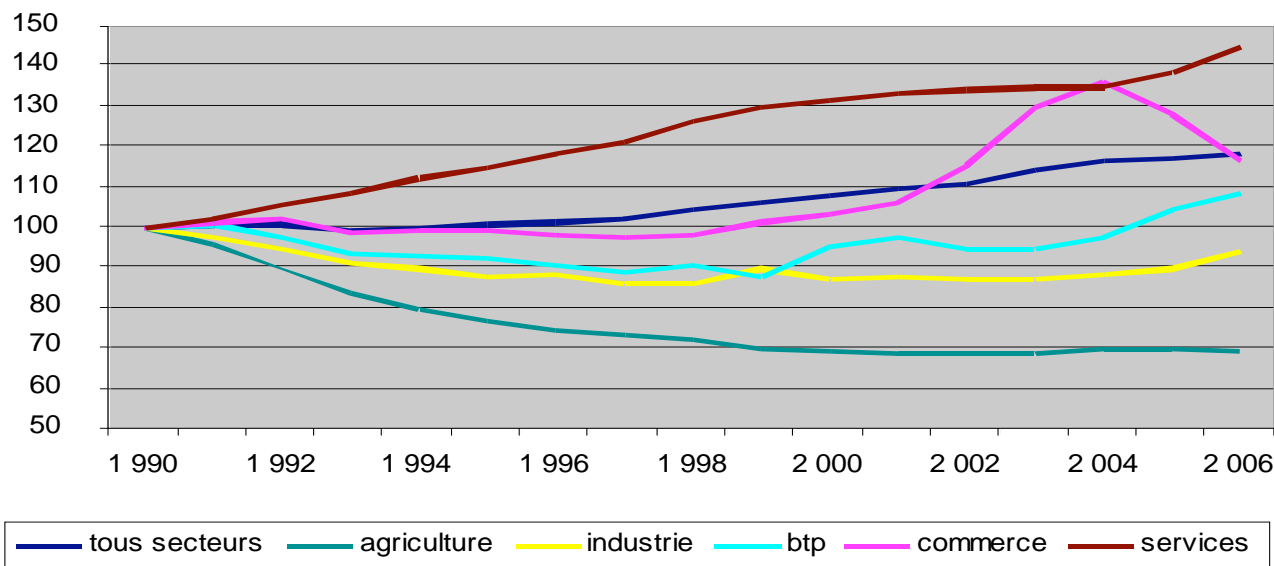
Le nombre des emplois du secteur industriel régresse comme partout ailleurs.

L'agriculture a perdu 30% de ses emplois depuis 1990 mais cette évolution est stabilisée depuis 2000.

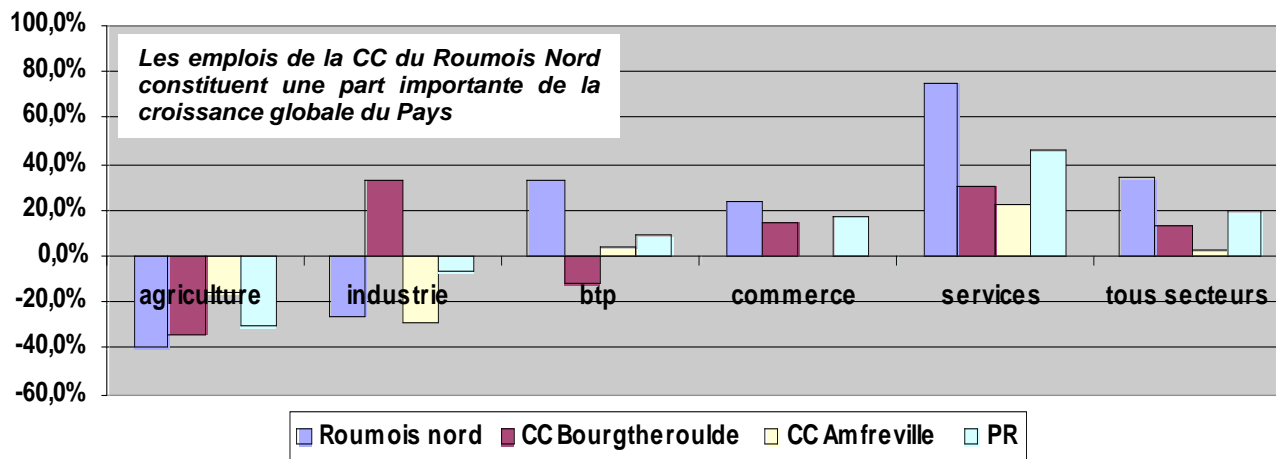
En fin de période, les emplois de l'industrie (7,3 % du total des emplois) sont proportionnellement sous-représentés par rapport aux autres territoires tandis que ceux de l'agriculture (8,6 %) sont, au contraire, sur-représentés.

Le commerce (19,6 %) et le BTP (11,9 %) sont plutôt sur-représentés par rapport aux autres territoires.

Enfin, les services, qui représentent la plus grosse part des emplois (52,6 %), y sont plutôt moins développés qu'ailleurs, réserve faite du département de l'Eure.



Evolution comparée de l'emploi par communautés de communes (1990-2006) (variation en % de l'emploi de 1990)





Une certaine forme de spécialisation

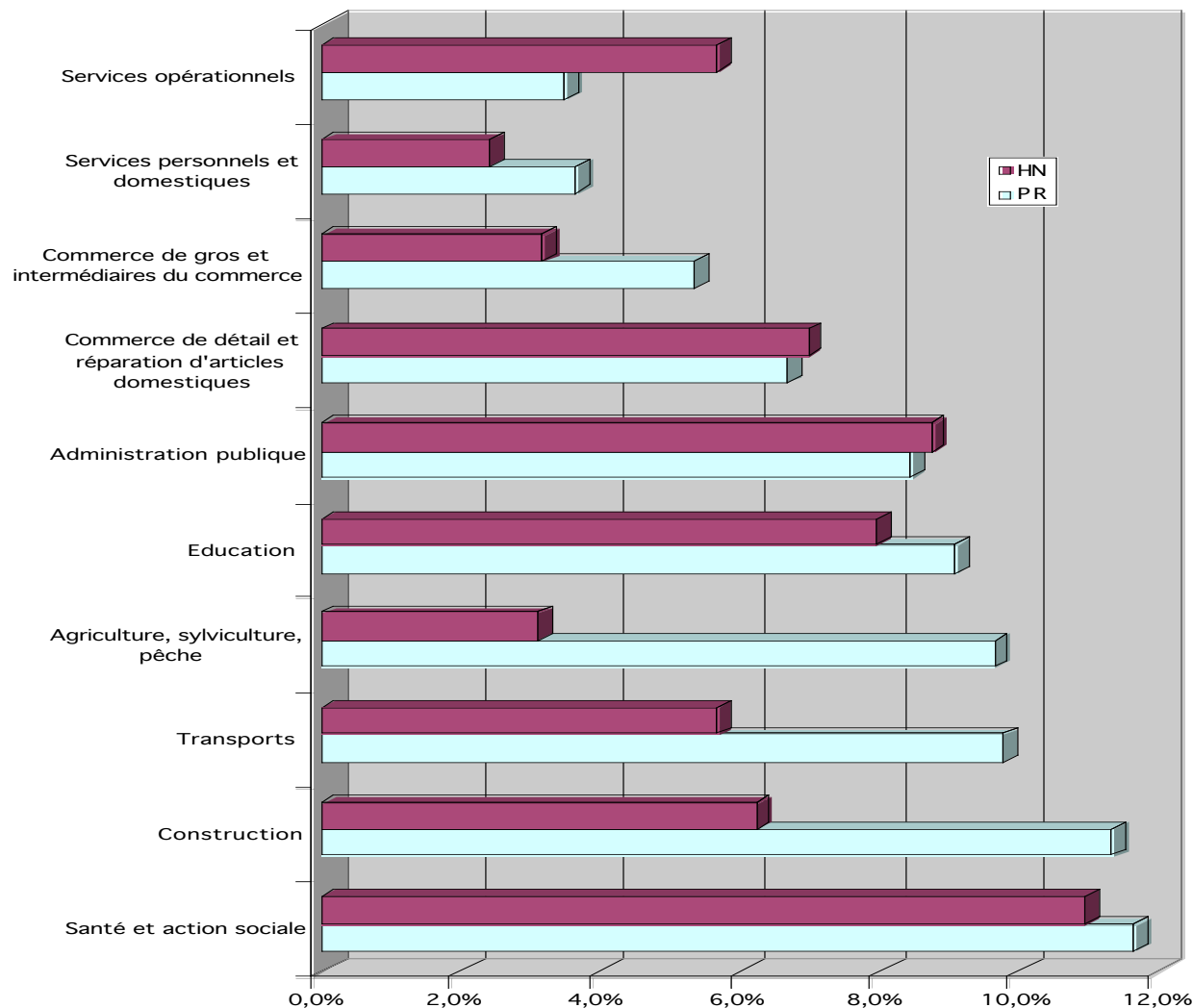
La hiérarchie des activités dominantes sur le territoire du Scot fournit l'image d'une économie relativement concentrée (les dix premiers secteurs de l'économie regroupent pratiquement 80 % des emplois du territoire) et présentant certains signes de spécialisation assez affirmée par rapport à l'économie régionale, avec des points forts dans la construction, dans les transports, dans l'agriculture, et dans le commerce de gros.

Les activités de services présentes dans les 10 premiers secteurs l'emportent largement, et elles totalisent à elles seules 46% du total des emplois.

L'ensemble des activités présentes dans ce classement de tête et liées aux entreprises (transports, commerce de gros et services opérationnels) représentent une proportion non négligeable de 18,6% du total des emplois, en dépit d'un faible positionnement du territoire dans les services opérationnels.

La part des non salariés dans les emplois du territoire (20%) est très supérieure à la moyenne des autres territoires de référence.

Comparaison du poids des secteurs d'activité Pays du Roumois/Région





Les contributions respectives des trois intercommunalités aux emplois du territoire sont inégales.

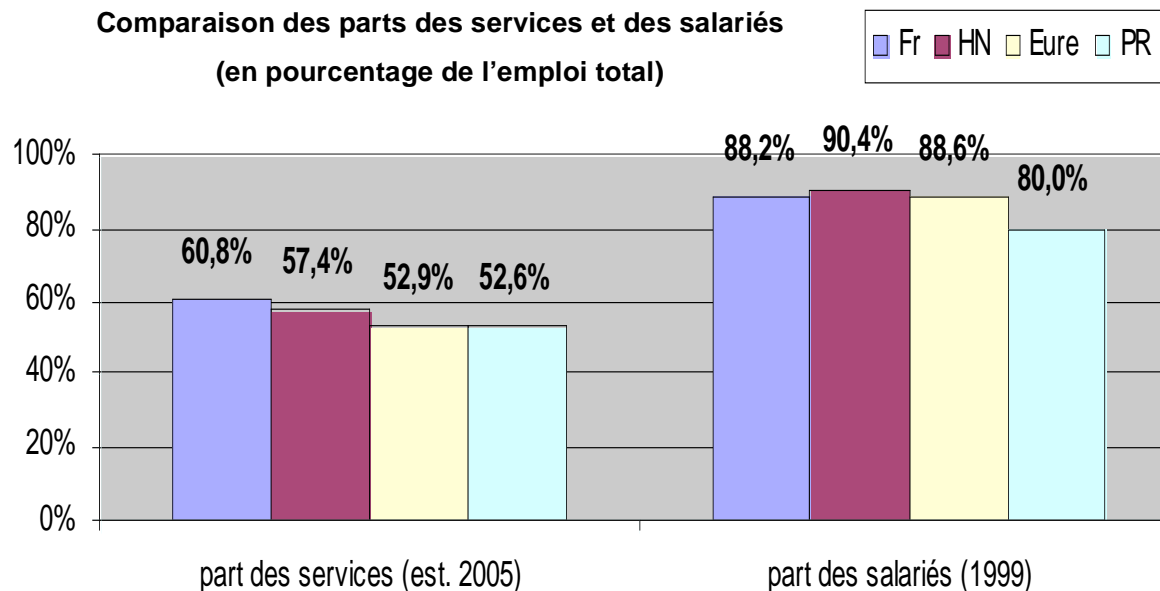
Le Roumois nord se présente comme le plus riche en emplois avec 43 % du total, suivi de la communauté de communes de Bourgtheroulde avec 35 %, et 22 % pour celle d'Amfreville.

Cette hiérarchie se retrouve dans tous les champs de l'économie, à l'exception de l'industrie, où le Roumois-nord est le moins fortement positionné.

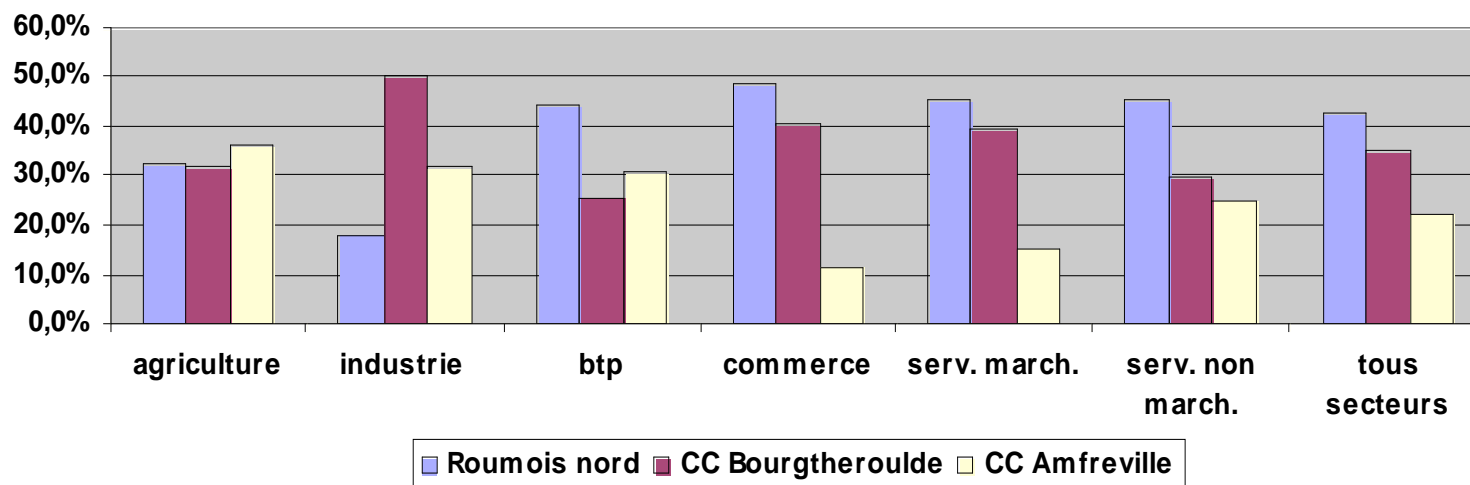
Il convient de relever le très faible positionnement du territoire de la communauté de communes d'Amfreville dans le domaine des services marchands et du commerce.

En termes d'évolutions au cours des 10 dernières années, le Roumois Nord présente le gisement d'emplois qui s'est le plus développé (tout particulièrement dans les services) ; la communauté de communes de Bourgtheroulde gagnant des emplois dans l'industrie.

**Comparaison des parts des services et des salariés
(en pourcentage de l'emploi total)**



**Contribution des intercommunalités
en % de l'emploi total du secteur (2006)**





□ L'analyse territoriale du mode de développement

Autonomie et dépendance du territoire

On peut construire une représentation des évolutions internes au Roumois, en analysant les rapports entretenus, pour chaque partie du Pays, entre deux variables explicatives de l'intensité et du mode de développement constaté : l'évolution de la population active et l'évolution des emplois du territoire. Leurs diverses combinaisons permettent de définir quelques configurations-types fondamentales, qui sont présentées ci-après.

La croissance stable de la population active est la composante indissociable de toute configuration porteuse de développement :

- si cette croissance de la population active est moins rapide que celle des emplois du territoire, elle sera qualifiée de croissance autonome (symbole C) ;
- si la croissance de la population active est plus rapide que celle des emplois du territoire, on parlera de croissance résidentielle (symbole R+) ;
- si la croissance de la population active s'accompagne d'une diminution des emplois du territoire, il s'agit d'une espèce de développement résidentiel par défaut qu'on qualifiera ici d'évolution résidentielle défensive (symbole R-).

Ce caractère plus ou moins résidentiel du développement est usuellement mesuré à l'aide d'un indicateur dénommé « indice d'attractivité économique » (IAE). Il se définit comme le rapport entre le nombre d'emplois localisés sur le territoire et l'effectif de la population active occupée du territoire (que ces actifs résident sur le territoire travaillent ou non sur le territoire).

L'évolution de cet indice sur une période donnée permet d'apprécier dans quelle mesure le développement du territoire s'est opéré à partir d'activités présentes plutôt dans son périmètre ou plutôt à l'extérieur. Si la valeur de ce rapport s'élève, cela exprime un développement orienté vers une croissance autonome et vers le maintien/renforcement des pôles d'emploi du territoire (communes disposant d'emplois -centres d'emploi-, où l'effectif des emplois est supérieur à la population active). S'il se dégrade, cette dégradation exprime une évolution de caractère résidentiel.

A l'inverse, une diminution durable de la population active est un signe de crise :

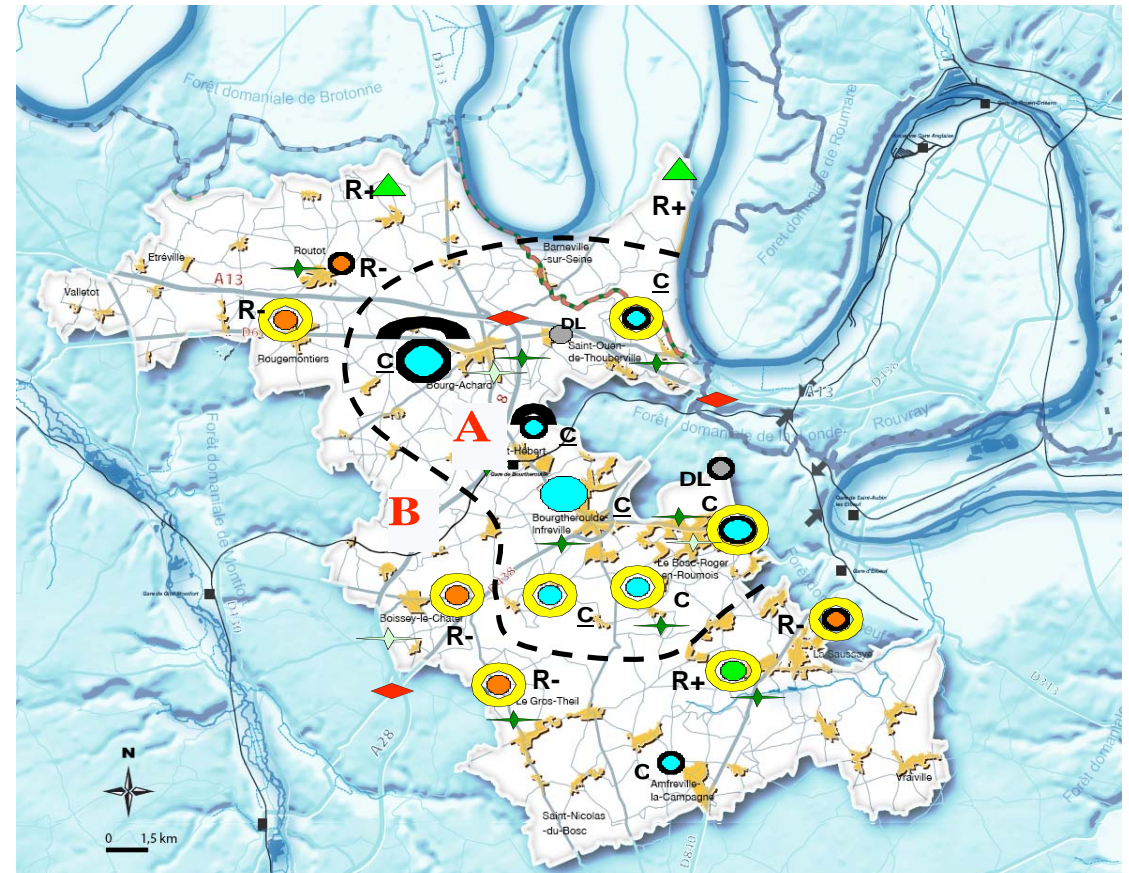
- si cette diminution de la population active s'accompagne d'une diminution du nombre d'emplois, c'est un scénario de déclin (ou de dévitalisation) (symbole D).
- si cette diminution de la population active s'accompagne d'une hausse de l'emploi, cette combinaison contradictoire est signe d'une configuration instable : soit d'un retournement d'une phase de déclin vers une configuration résidentielle ou de croissance autonome, soit d'une transition depuis ces dernières vers une phase de déclin. Cette situation ambivalente sera ici qualifiée de dilemme (symbole DL).

Représentation des tendances à l'œuvre sur le territoire du Pays du Roumois (période 1990-2006).

Carte des principaux centres urbains

Centres d'emploi :		Communes résidentielles (IAE < 0,50)	
> 100 emplois		Evolutions 1990-2005 :	
> 300 emplois		Déclin (*)	
> 1 000 emplois		Dilemme (*)	
> 1 500 emplois		Evolution résidentielle défensive (*)	
communes < 100 emplois		Croissance résidentielle (*)	
Pôles d'emploi (IAE >= 1)		Croissance autonome (*)	
		Echangeur autoroutiers	
		ZAE existant/envisagé	

(*) = les caractères soulignés indiquent des évolutions de plus forte intensité.



L'analyse des évolutions combinées de la population active et des emplois permet de cerner deux zones sur lesquelles se développent diverses configurations de ces facteurs fondamentaux.

Ces deux zones sont représentées par les symboles **A** et **B** dans la carte ci-dessus, et elles sont commentées ci-après.



Un positionnement ambivalent ou un potentiel inachevé

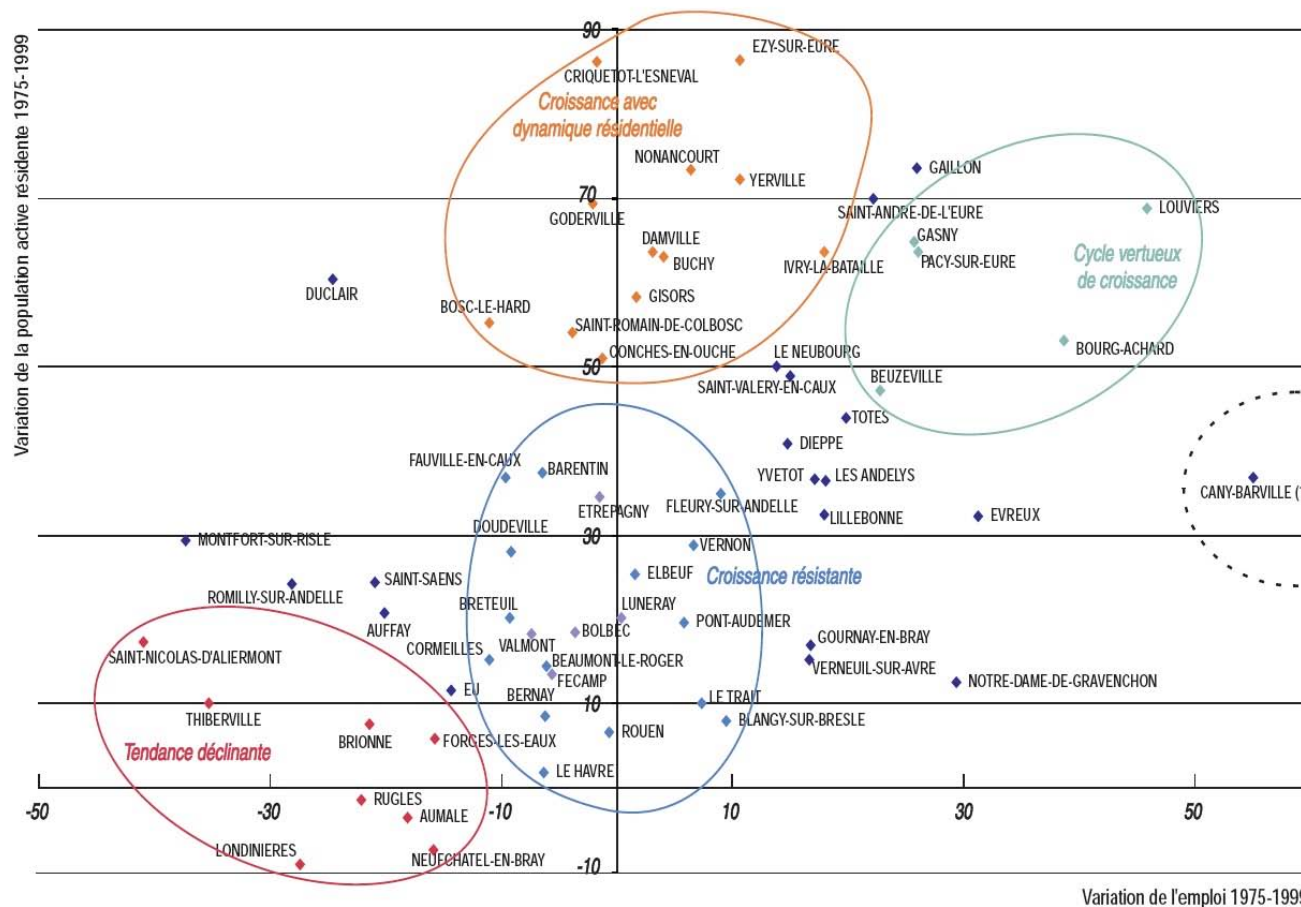
La carte qui précède permet de visualiser les tendances à l'œuvre sur la période de référence, sans biaiser l'analyse par référence aux segmentations par intercommunalités. Il en découle assez clairement que le développement général qu'a connu le territoire (croissances simultanées de la population active et des emplois) s'est exercée de manière relativement différenciée au sein de deux zones, respectivement identifiées par les caractères **A** et **B** sur cette carte :

- **Dans la zone A**, embrassant toute le secteur est du territoire, dont la partie sud poursuit l'agglomération d'Elbeuf et dont la partie nord s'organise autour des grands échangeurs autoroutiers du carrefour de l'A 13 et de l'A 28, le développement est essentiellement marqué par une croissance autonome.

C'est là que se situent les principaux centres d'emploi du territoire, et c'est là, autour des échangeurs, qu'on trouve les deux seuls de ces centres qui sont en même temps des pôles d'emploi (effectif d'emplois supérieur à l'effectif de la population active de la commune) ;

- **Dans la zone B**, à l'exception du petit centre d'emploi d'Amfreville, qui connaît, à son échelle, une croissance qu'on peut qualifier d'autonome, les autres centres d'emplois sont caractérisés par des évolutions exclusivement résidentielles, en très grande partie résidentielles défensives (déficit de créations nettes d'emplois par rapport à la croissance de la population active).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION ACTIVE RÉSIDENTE DANS LES BASSINS DE VIE (1975-1999)



Source : INSEE - Recensements de la population

(1) Pour des besoins de clarté du graphique, le taux de croissance de l'emploi du bassin de Cany-Barville a été modifié ; il est de + 77 % en réalité (installation de la centrale électrique de Paluel)

Unité : %

Le Roumois, territoire très résidentiel dans son ensemble (territoire dont l'indice d'attractivité économique IAE est inférieur à 1) s'est développé, au cours des 15 dernières années, pratiquement à parité par enrichissement de son propre tissu d'emplois et par recours au reste de la zone d'emploi de Rouen.

Le rythme de croissance des emplois du Pays a été aussi rapide que celui de la croissance de la population active (18,5% en cumul dans les deux cas) mais il a été légèrement moins rapide que celui de la croissance de la population active occupée (21%), le niveau du chômage ayant considérablement baissé au cours de la période.

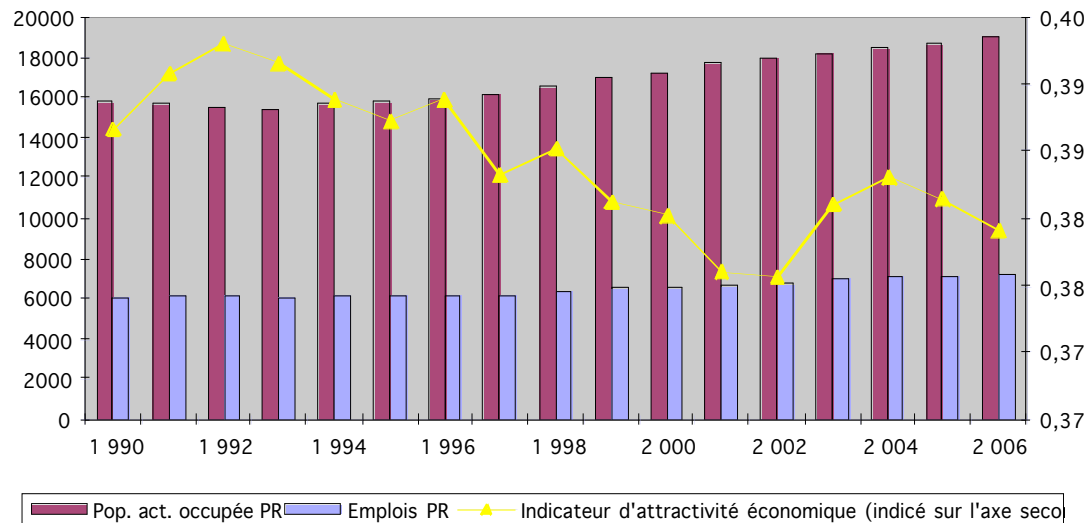
L'IAE du Pays, qui exprime son degré d'autonomie économique, déjà extrêmement faible, s'est donc légèrement dégradé, passant de 0,39 à 0,38.

Les actifs du Roumois sont ainsi, de manière croissante, allés chercher à l'extérieur le solde d'emplois que le territoire ne fournissait pas, ce qui s'est traduit sur la période par une augmentation de la part des navettes domicile-travail avec l'extérieur du Pays.

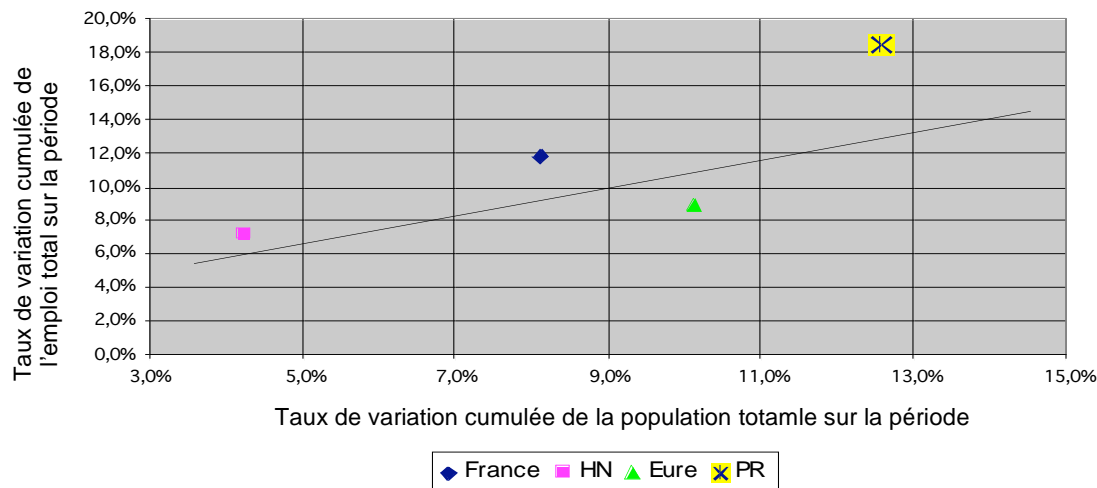
Le Roumois se trouve donc dans une position ambivalente : les rythmes combinés de développement de ses emplois et de sa population totale le placent sur une trajectoire très favorable de développement, si on la compare à un ensemble de références locales ou nationales.

Pourtant, dans le même temps, tout se passe comme si l'exploitation de ce potentiel n'était pas optimale, le territoire pris globalement ne parvenant pas à maintenir voire à améliorer son autonomie à l'égard du reste de la zone d'emploi de Rouen.

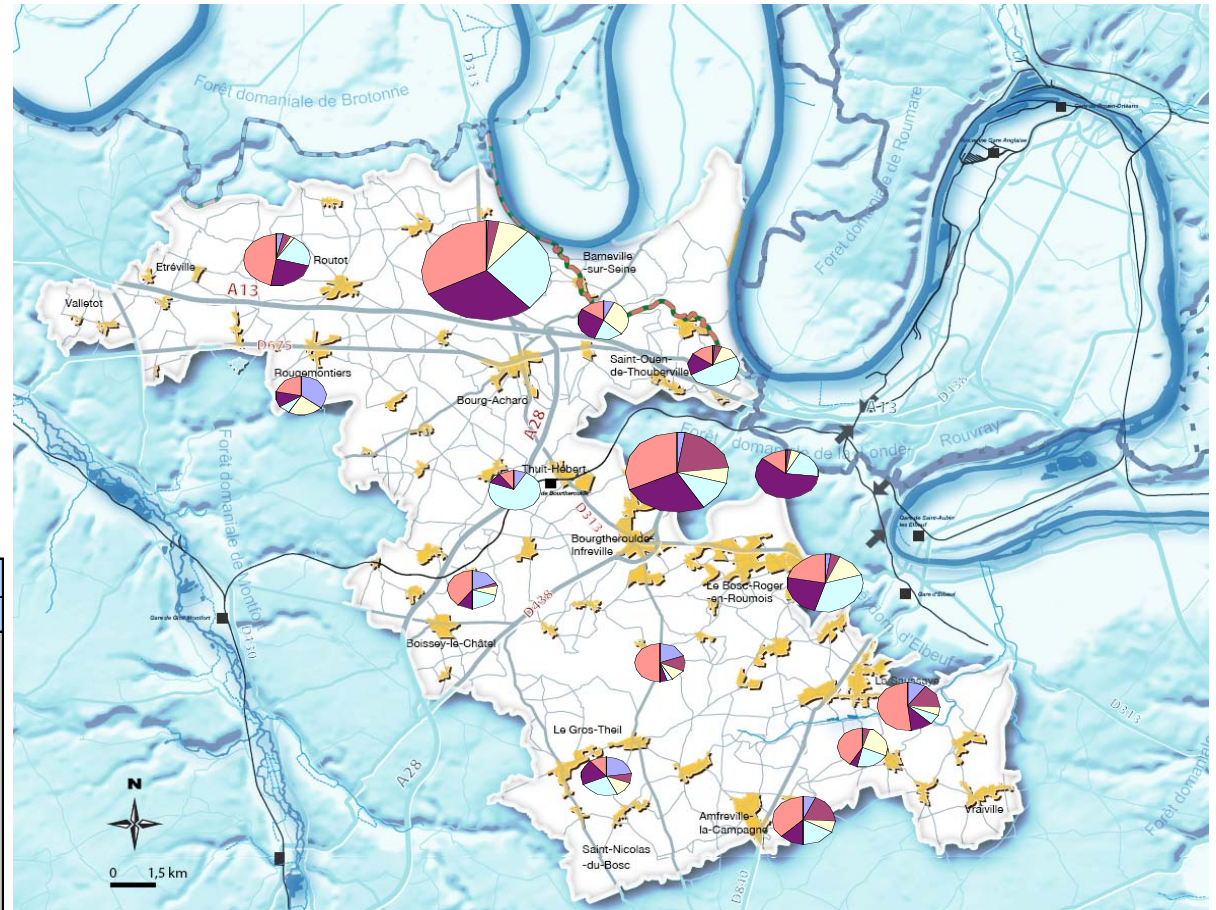
Emplois du territoire et population active occupée : évolution de l'attractivité économique (PR)



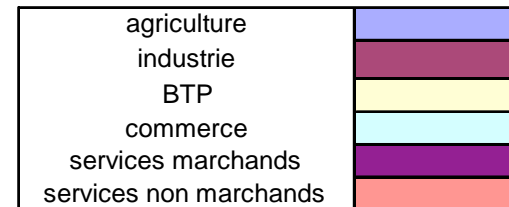
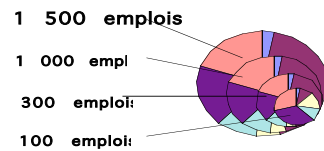
Evolution de l'emploi total et de la population totale entre 1990 et 2004



**Structure et localisation des centres d'emploi
du Pays du Roumois
par secteurs économiques
(estimation 2006)**



Centres d'emploi	Structure des centres d'emploi par secteurs économiques							nb. d'emplois (est.)
	agriculture	industrie	BTP	commerce	services marchands	services non marchands		
Bourg-Achard	0,4%	2,6%	8,1%	27,0%	29,1%	32,7%	1 641	
Bourgheroulde-Infreville	2,6%	20,6%	6,4%	11,9%	26,4%	32,0%	1 040	
Le Bosc-Roger-en-Roumois	2,3%	3,5%	14,7%	34,7%	23,1%	21,8%	554	
Routot	3,7%	3,9%	1,9%	20,1%	23,6%	46,9%	329	
Saint-Ouen-de-Tilleul	1,4%	1,6%	4,8%	19,5%	58,9%	13,8%	299	
La Saussaye	10,2%	16,3%	4,9%	6,2%	10,7%	51,6%	284	
Amfreville-la-Campagne	6,4%	19,4%	6,8%	17,6%	12,7%	37,1%	268	
Saint-Ouen-de-Thouberville	1,2%	4,8%	11,9%	48,4%	19,0%	14,7%	219	
Thuit-Hébert	8,2%	0,0%	0,0%	73,0%	9,7%	9,1%	201	
Le Thuit-Signol	8,7%	12,0%	15,0%	12,4%	28,1%	23,9%	156	
Bosgouet	6,8%	0,0%	30,9%	17,8%	28,6%	15,9%	136	
Saint-Pierre-du-Bosguéard	19,7%	12,3%	9,9%	4,0%	4,2%	49,9%	135	
Saint-Pierre-des-Fleurs	0,0%	4,0%	27,9%	21,4%	4,6%	42,0%	130	
Rougemontiers	36,0%	0,0%	22,1%	7,8%	13,0%	21,1%	124	
Le Gros-Thell	22,4%	9,0%	11,7%	25,1%	20,2%	11,5%	117	
Boissey-le-Châtel	19,2%	2,6%	7,4%	20,5%	10,0%	40,3%	106	





Les centres d'emploi du territoire

Les 16 communes du Pays du Roumois qui comptent chacune plus de 100 emplois totalisent ensemble 80% des emplois du territoire, soit un peu plus de 5 700 emplois de toute nature. Sur les seuls emplois salariés 2006, cette proportion s'élève à plus de 85% du total. Cette définition permet donc d'avoir une bonne représentation de la répartition des effectifs et des types d'emplois.

Les deux principaux centres d'emploi du territoire sont **Bourg-Achard** avec plus de 1 600 emplois et **Bourgtheroulde** avec un peu de 1 000 emplois. Cinq communes constituent des centres intermédiaires pour le territoire, avec un peu plus de 500 emplois pour **Bosc-le-Roger** et un effectif proche de 300 pour 4 d'entre elles (**Routot, St Ouen du Tilleul, La Saussaye, Amfreville**).

Les neuf autres communes constituent des ensembles plus petits dont le poids s'échelonne de 200 jusqu'à 100 emplois.

Seules deux communes, de tailles, par ailleurs, inégales, présentent le caractère de pôles d'emploi, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un nombre d'emplois plus élevé que l'effectif de leur population active : il s'agit de Bourg-Achard et de Thuit-Hébert (200 emplois). Neuf communes présentent un caractère résidentiel plus marqué encore que dans le reste du Roumois (IAE nettement inférieur à 0,5) : Rougemontiers, St Ouen-de-Thouberville, Boisse-le-Châtel, Bosc-Roger, Le Gros-Theil, St Pierre-des-Fleurs, St Pierre-du-Bosguérard, Le Thuit-Signol, La Saussaye.

Les deux centres d'emploi de Bourg-Achard et de Bourgtheroulde, et, à une moindre échelle, de Routot, de St Ouen-du-Tilleul et de La Saussaye, sont caractérisés par une prédominance absolue des services (marchands ou non marchands), dans lesquels vont se cumuler les emplois de services aux entreprises, de services aux particuliers dont l'hôtellerie et la restauration, les services publics (éducation, santé, intercommunalités et communes), et les transports, y compris les auxiliaires de transports (notamment activités logistiques de Lidl et de la Sernam).

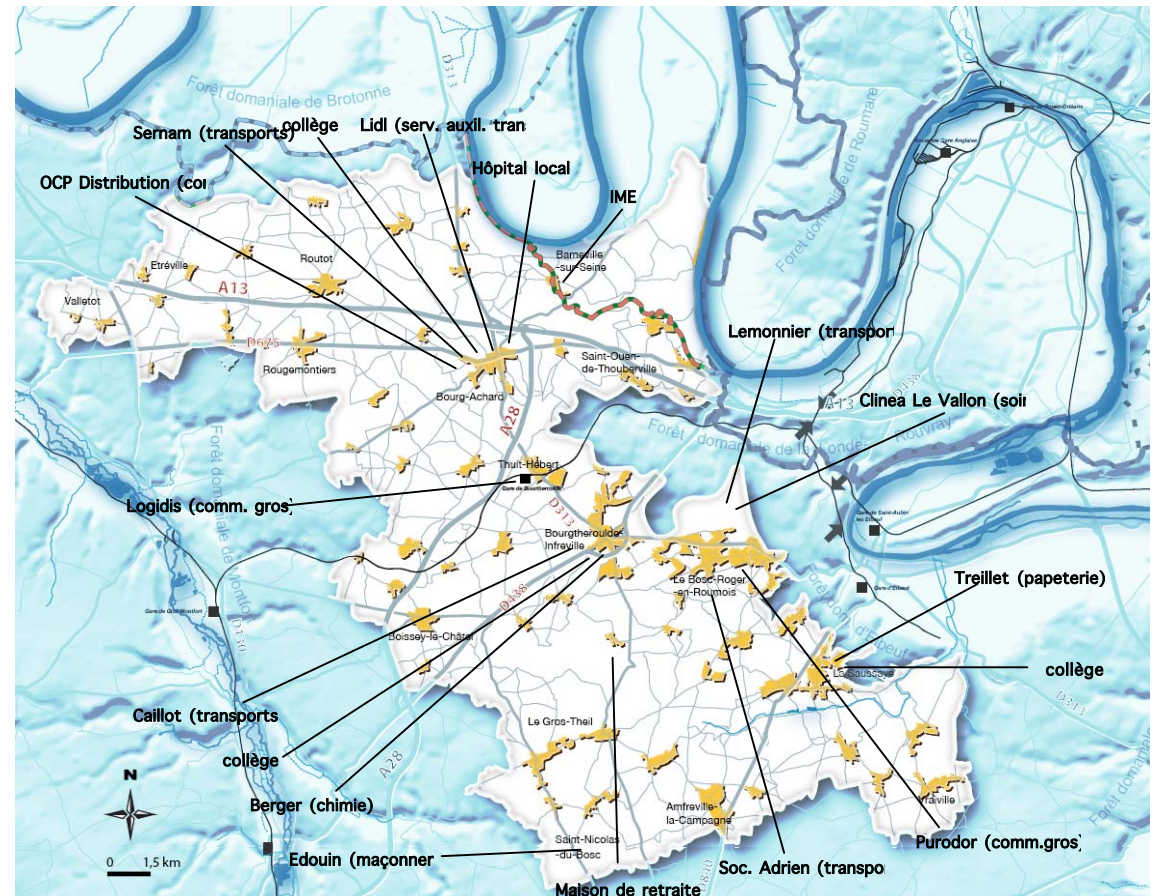
Les centres d'emploi dont le profil commercial est le plus marqué (en proportion des emplois, mais pas forcément en nombre d'emplois) sont Le Bosc-Roger, St Ouen-de-Thouberville et Thuit-Hébert.

En nombre d'emplois, le premier centre d'emplois commerciaux est Bourg-Achard. On y trouve aussi bien les emplois du commerce de détail que les activités de gros et d'intermédiaire du commerce, telles que celles de Logidis, de Purodor ou d'OCP distribution, par exemple.

Bourgtheroulde compte un peu plus d'emplois du commerce que St Ouen-de-Thouberville. Bourgtheroulde est le seul centre d'emploi au profil industriel marqué, et la commune concentre environ 40% des emplois industriels du Roumois. Bourg-Achard, Amfreville et La Saussaye concentrent l'essentiel du reste. Le Bosc-Roger, Bourg-Achard, Bourgtheroulde et St Nicolas-du-Bosc concentrent la majeure partie des emplois du BTP, même si c'est le petit centre d'emploi de Bosgouet, qui, en proportion, présente la plus forte spécialisation dans ce domaine.

L'emploi agricole est plus largement réparti sur l'ensemble du territoire.

**Localisation
des plus grands établissements
employeurs
du Pays du Roumois**



▣ Les services

Les services à la population

Au sein des services à la population, les secteurs dominants relèvent des services non marchands (santé et activités sociales, éducation et administrations publiques). Il est frappant, par ailleurs, de constater qu'on trouve ces trois secteurs dans les six premiers secteurs principaux employeurs du Roumois en 1999. L'ensemble des services marchands vient très loin derrière (hôtels et restaurants, activités financières, activités récréatives et culturelles, activités immobilières).

Il faut noter que le secteur des transports a été rattaché aux services aux entreprises, à qui est destiné l'essentiel des prestations effectuées dans ce secteur par les entreprises du Roumois.

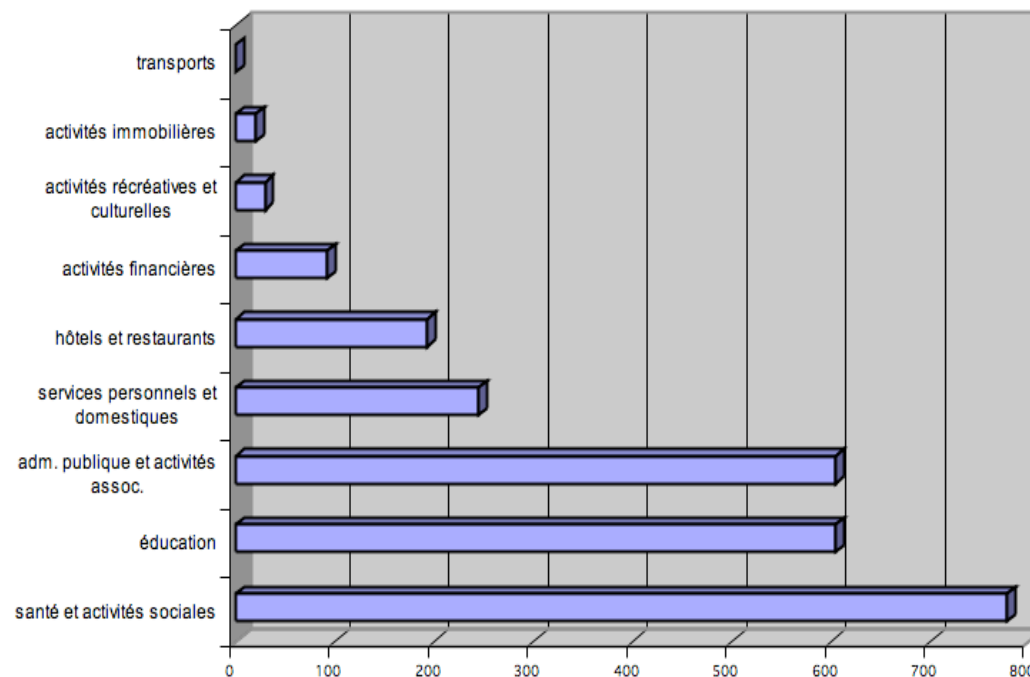
De façon générale, les services à la population ne sont pas particulièrement bien positionnés dans la structure des emplois du Pays, si on la compare à celles du département de l'Eure ou de la région de Haute-Normandie, déjà pas très bien placés dans ce champ au regard de la moyenne française.

Dans le cas du Roumois, l'analyse est à pondérer du fait qu'il s'agit d'un territoire au caractère résidentiel très marqué.

La part des services à la population, tout particulièrement des services marchands y est extrêmement faible.

Mais ce caractère s'inscrit dans l'histoire de la croissance du territoire, marquée par le modèle habituel des phénomènes de péri-urbanisation, riches en venue de populations, mais relativement pauvres en développement des services associés.

Décomposition des emplois des services à la population
(hors transports) (nb. d'emplois 1999)



Cette mise en perspective se dégage très nettement si on examine la densité comparée d'emplois de services à la population pour 1 000 habitants, d'où il ressort que le Roumois se positionne nettement derrière les départements de l'Eure et la région de Haute-Normandie, dans tous les domaines, y compris s'agissant des services non marchands.

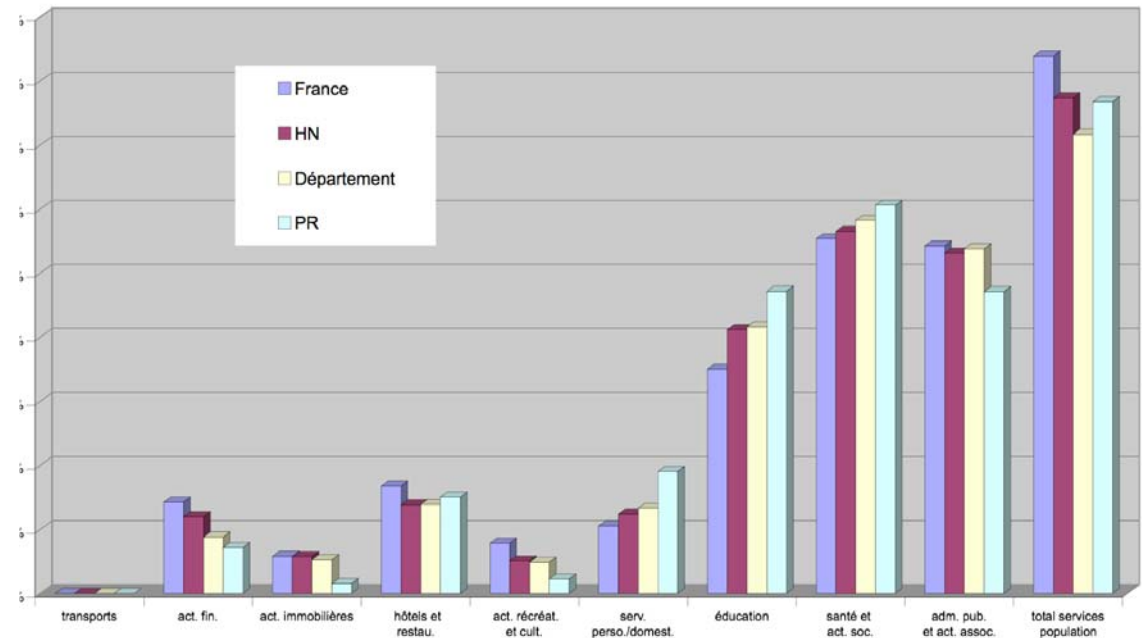
Sans que cette situation soit en soi surprenante, compte tenu de l'histoire du territoire au cours des 40 dernières années, elle laisse entrevoir des marges de progression non négligeables autour de l'économie résidentielle, celle des services à la population.

Le secteur des services à la population est l'un des contributeurs privilégiés aux emplois de non salariés sur le territoire.

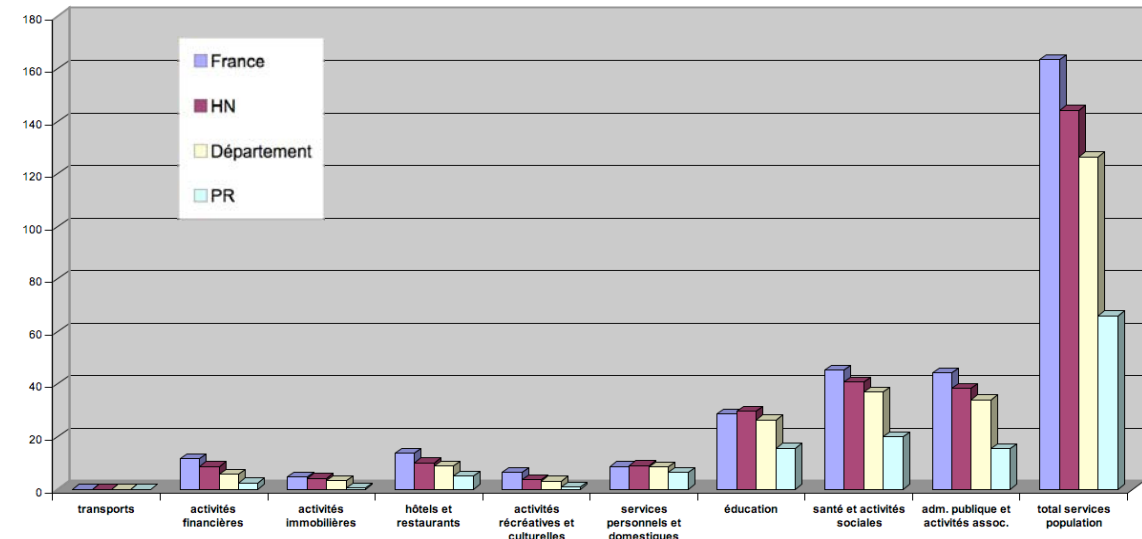
Ce trait est particulièrement affirmé dans les activités de l'hôtellerie, dans les services personnels et domestiques (blanchisserie, coiffure, soins de beauté, ...), dans les activités financières (assurance) et dans la santé.

On notera la sous-représentation des activités récréatives et culturelles ainsi que des activités immobilières, correspondant plus largement à la sous-représentation de ces deux secteurs dans la structure d'emplois du Roumois.

Poids comparé des emplois de services à la population dans le total des emplois (hors transports) (salariés et non salariés)



Comparaison du nombre d'emplois de services à la population pour 1 000 habitants (hors transports) (emplois salariés et non salariés) (1999)





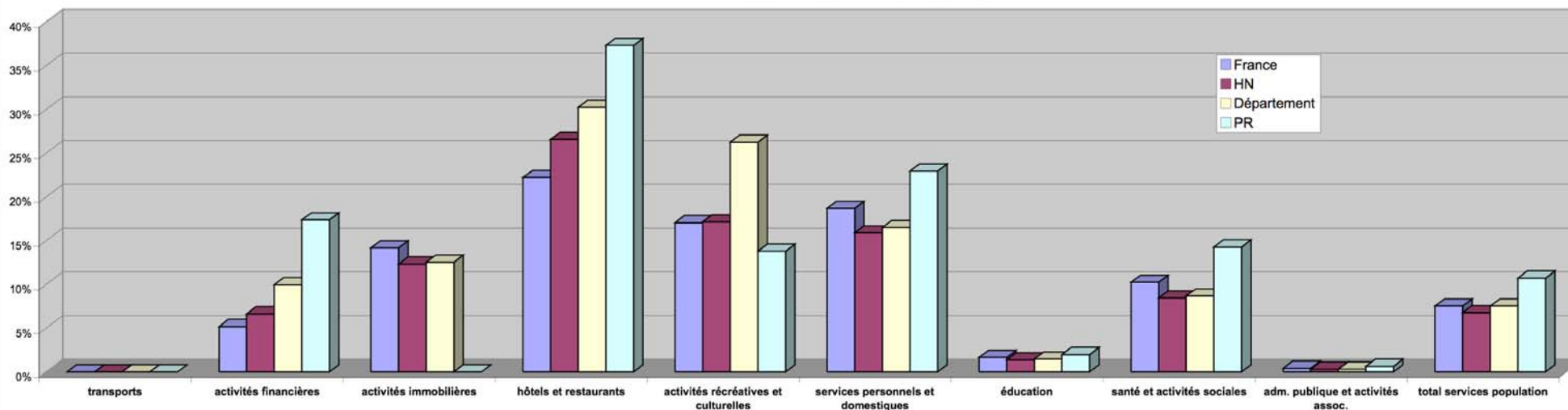
Une investigation plus précise peut être faite sur le secteur hôtelier, qui constitue l'un des gisements potentiels d'emplois de services à la population. Le parc hôtelier du Pays du Roumois se présente comme assez limité, le seul établissement de plus de 30 chambres se trouvant à Bourg-Achard. Un potentiel encore modeste a commencé à se développer dans le cadre de l'hébergement rural.

Hébergement rural

Intercommunalités	Cbre. d'hôtes	Gîte rural	Gîte groupe	Camping
Roumois nord	9	13	1	1
CC Bourgheroulde	7	10	1	0
CC Amfreville	5	9	1	1
Pays du Roumois	21	32	3	2

Source Sydar 2008

Comparaison de la part des emplois de non salariés dans les services à la population (hors transports) (1999)



Les services aux entreprises

Les services aux entreprises, sur le territoire du Scot, sont très largement dominés par le secteur des transports. Ce secteur, qui peut être mixte, relevant à la fois des services à la population et des services aux entreprises, est, dans le Roumois, essentiellement dédié aux services aux entreprises.

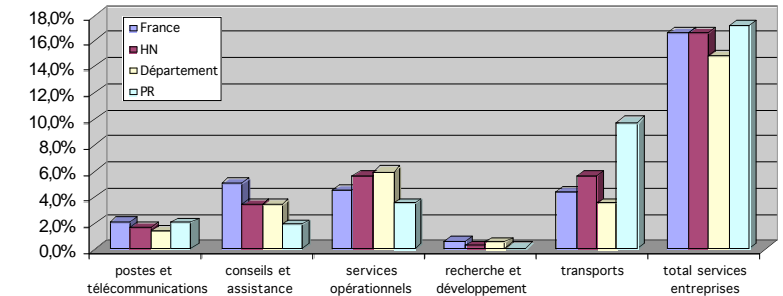
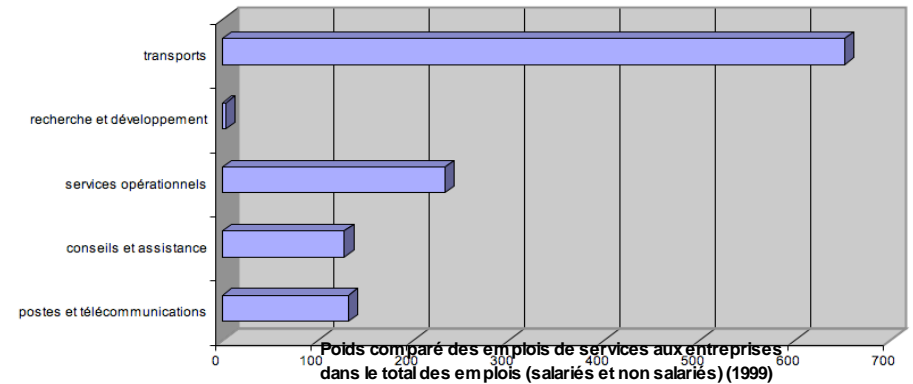
Il est caractérisé, dans le Roumois par la part très importante prise par les services auxiliaires de transport, c'est-à-dire, sur le territoire, par l'organisation des flux logistiques, notamment pour la grande distribution.

Les emplois du territoire liés à l'organisation des flux terrestres de transport sont essentiellement destinés au transport de marchandises, par opposition au transport de voyageurs.

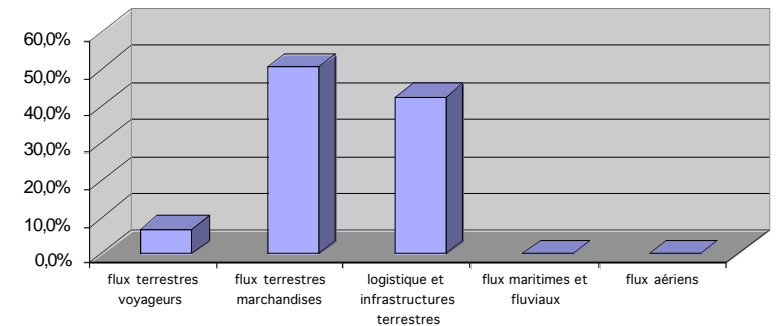
Plus généralement, les emplois de services aux entreprises, pris dans leur globalité, paraissent plutôt bien représentés sur le territoire. De fait, une fois mise à part cette spécialisation du Roumois dans les transports, il apparaît que les autres secteurs relevant des services aux entreprises souffrent plutôt d'une sous-représentation dans la structure d'emplois du Pays.

Sans s'appesantir sur l'absence d'activités de recherche et de développement, s'agissant des secteurs relativement aisés à aborder pour le Roumois, c'est-à-dire les services opérationnels (sécurité, nettoyage, assainissement, locations de matériels) et les activités de conseil et assistance (comptabilité, droit, gestion, architecture, bureaux d'études et de contrôle, publicité), le positionnement du territoire n'est pas très favorable. Un potentiel de développement paraît exister, là aussi.

Décomposition des emplois des services aux entreprises (nb. d'emplois 1999)



Poids comparé des diverses composantes d'emplois dans le secteur des transports (salarisés uniquement) (1999)





L'industrie et le BTP

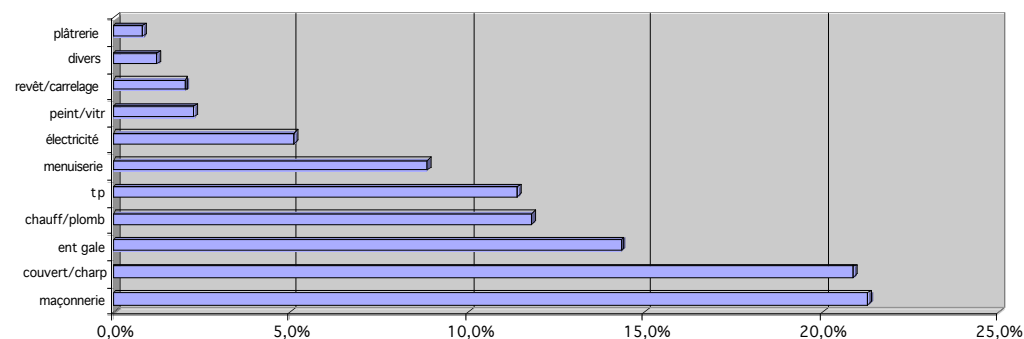
Dans les activités industrielles, dont l'importance est très réduite sur le territoire, l'essentiel des effectifs relève d'un nombre limité de petites entreprises. Le secteur qui vient en tête est celui de la chimie, caoutchouc, plastiques. Les emplois du territoire dans ce secteur relèvent essentiellement d'une entreprise localisée à Bourgtheroulde (Berger). Le secteur des équipements mécaniques est surtout présent au travers d'une entreprise de chaudronnerie, localisée à Amfreville. Les emplois relevant du secteur des équipements du foyer sont plus éclatés, mais principalement localisés à Bourgtheroulde. Le secteur de l'imprimerie-édition est essentiellement représenté par la papeterie Treillet à La Saussaye. Les emplois de la métallurgie et de la transformation des métaux sont essentiellement localisés à St Pierre-du-Bosguérard.

Il faut noter que le tableau ci-contre a été retraité, en ne tenant pas compte des emplois d'artisans boulangers et charcutiers, rattachés aux industries agro-alimentaires par la nomenclature de l'Insee (et rattachés aux emplois du commerce, dans le cadre de la présente étude).

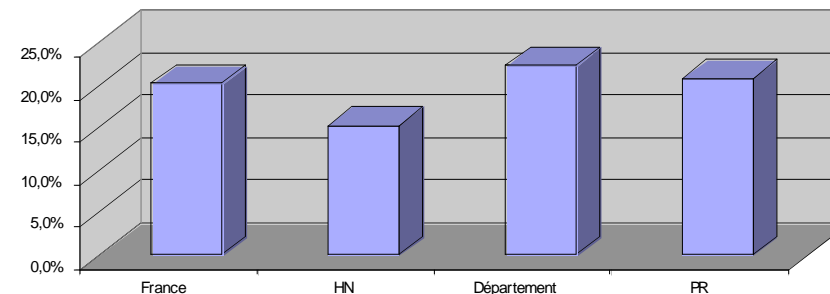
Emploi salarié Industrie (Sce. Unistatis 2006)	Etablissements	Emplois
Industries agr. et alim. (hors boulangeries)	6,7%	0,9%
habillement, cuir	6,7%	0,9%
Edition, imprimerie, reproduction	3,3%	11,3%
Pharmacie, parfumerie et entretien	3,3%	3,5%
Ind. équipements du foyer	13,3%	12,7%
Industrie automobile	3,3%	1,7%
équipements mécaniques	13,3%	15,9%
équipements électriques et électron.	10,0%	2,3%
Fabrication d'autres matériels de transport	0,0%	0,0%
Industries des produits minéraux	0,0%	0,0%
Industrie textile	0,0%	0,0%
Industries du bois et du papier	10,0%	4,6%
Chimie, caoutchouc, plastiques	10,0%	35,8%
Métallurgie et transformation des métaux	20,0%	10,4%
Ind. des compos. électriques et électron.	0,0%	0,0%
total industrie	100,0%	100,0%

Les emplois du bâtiment constituent l'un des secteurs bien positionnés dans la structure d'emplois du territoire, si on la compare aux références habituelles. Toutefois, on a noté plus haut le rythme relativement modéré de développement des emplois du secteur au cours des 15 dernières années, s'agissant d'un territoire résidentiel, marqué par une activité constructive importante. De fait, si on peut noter que les travaux publics ne représentent que 12% des emplois totaux du secteur, ce qui révèle la part forte de construction de logements, on peut également relever la proportion relativement faible au sein de l'ensemble, des emplois relevant d'entreprises du second-œuvre (22%). Une marge de progression pourrait bien, là aussi, exister pour le territoire.

Décomposition des emplois salariés de la construction (2006)



Comparaison de la part des emplois de non salariés dans la construction (1999)



Le commerce

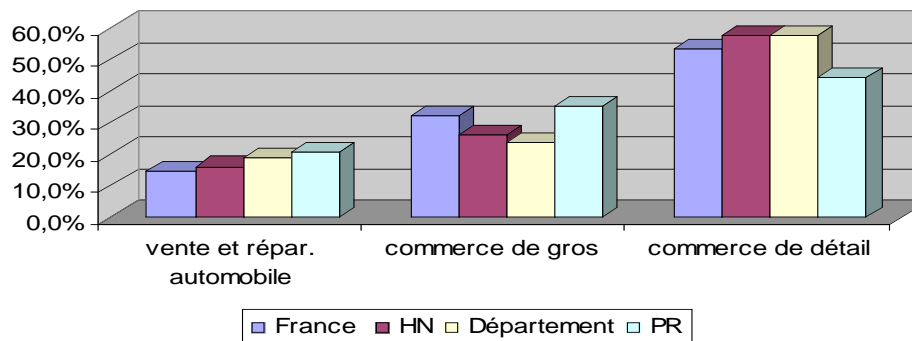
Les activités commerciales comptent parmi celles où les emplois du Roumois sont avantageusement positionnés, en termes de comparaison avec d'autres territoires. L'analyse plus détaillée du secteur révèle toutefois que, selon les segments considérés, la situation est plus contrastée qu'il n'y paraît de prime abord. Le positionnement du Roumois est favorable, une fois encore, dans le champ des activités liées aux flux inter-entreprises, c'est-à-dire le commerce de gros. On retrouve ici la continuité du phénomène déjà détecté dans le secteur des transports.

(Nota : les activités concernées sont de même nature que celle déjà rencontrées dans les transports, mais, pour des raisons statistiques, elles sont classées, selon les cas, dans une catégorie qui relève du commerce de gros ou des transports. C'est dans le commerce que sont actuellement répertoriés les emplois de Logidis, de Purodor ou d'OCP -mais pas ceux de Lidl, classés en auxiliaires de transports-. En fait, le territoire manifeste une vocation claire pour la logistique, qu'explique sa localisation favorable, au carrefour des autoroutes A 13 et A 28, sur un axe de flux intenses. Ce segment du commerce de gros, pour moins de 20% des établissements représente près de 50% des emplois du commerce).

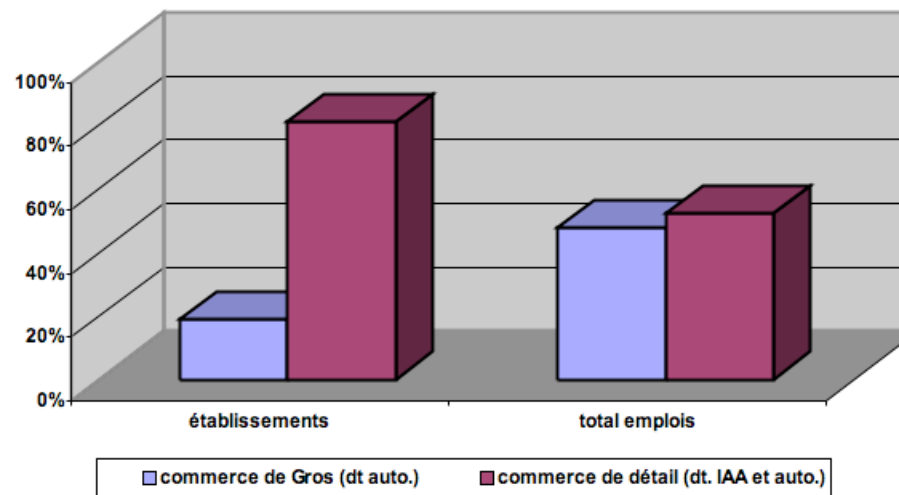
Taux d'emprise commerciale sur la zone du Bourg Achard (Roumois Nord)

Alimentation	53,0%
Equip. personn	11,0%
Equip. maison	9,0%
Culture / Loisirs	16,0%
Ensemble	34,0%

Décomposition comparée du commerce par types d'activités (1999)



Commerce de gros et commerce de détail (en % du nombre d'emplois et d'établissements) (2006)





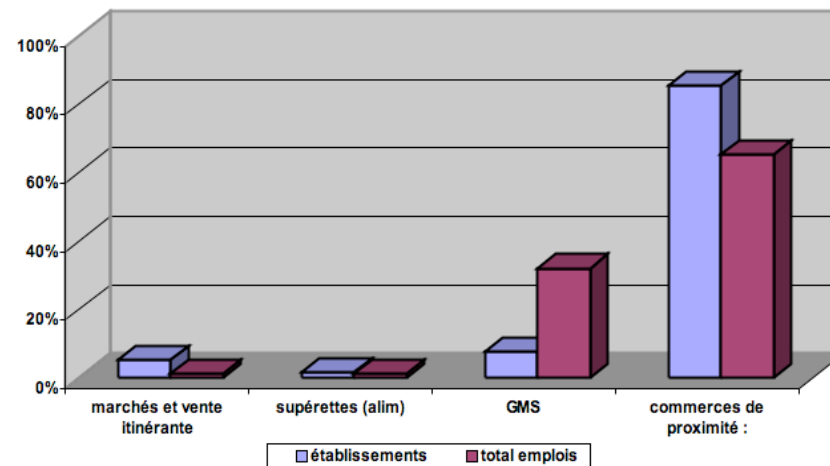
La part des emplois du commerce de détail est plutôt inférieure à ce qu'elle est dans d'autres territoires, même si cette sous-représentation est la contrepartie d'un point fort dans le commerce de gros. Elle souligne à nouveau un certain effacement dans les champs d'activité liés à l'économie résidentielle.

Le pôle commercial du Roumois (pôle commercial dit de Bourg-Achard) est le plus petit pôle de l'Eure. Il s'agit d'un pôle-relais. C'est le pôle-relais de l'Eure dont la part de marché des grandes surfaces est la plus élevée, tous produits confondus.

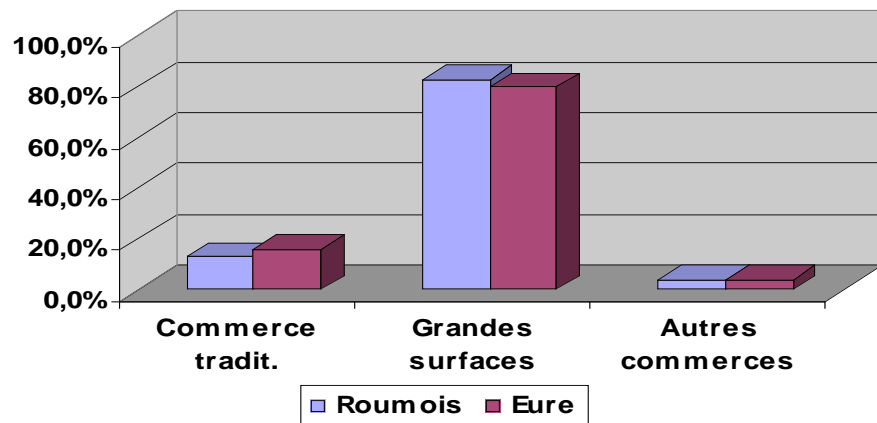
Cette domination est particulièrement affirmée pour les produits non alimentaires. Parallèlement, l'essentiel de cette consommation échappe aux magasins du territoire, les taux d'emprise du pôle de Bourg-Achard sur sa zone de chalandise étant particulièrement faibles, sauf en alimentaire.

La proximité des grands pôles commerciaux de Rouen-Elbeuf explique l'ampleur de ces phénomènes d'évasion.

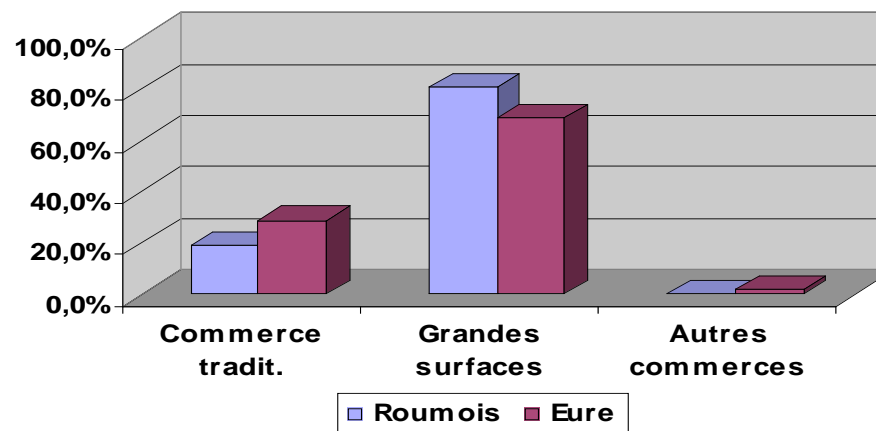
Commerce de détail
(en % du nombre d'emplois et d'établissements) (2006)



Formes de commerce (alimentaire) (SDC 2004)



Formes de commerce (non alimentaire) (SDC 2004)



La densité commerciale de grandes surfaces par canton (2004)

Cantons	Points de vente alimentaires			Points de vente non alimentaires			Total alimentaire + non alimentaire		
	Nombre de magasins	Nombre de m ² de surface de vente	Densité commerciale pour 1000 habitants	Nombre de magasins	Nombre de m ² de surface de vente	Densité commerciale pour 1000 habitants	Nombre de magasins	Nombre de m ² de surface de vente	Densité commerciale pour 1000 habitants
Bourgtheroude Infreville	3	2 813	232	2	1 400	116	5	4 213	348
Routot	4	5 168	398	3	3 595	277	7	8 763	675
Amfreville la Campagne	2	1 695	125	0	0	0	2	1 695	125
TOTAL	9	9 676	250	5	4 995	129	14	14 671	379

Source DDCCRF

Au moment de l'élaboration, en 2004, du Schéma de développement commercial de l'Eure, duquel les chiffres présentés ici sont tirés, le Pays du Roumois comptait 14 grandes et moyennes surfaces totalisant 14 671 m² de surface de vente. Le Roumois-Nord pesait à lui seul 50% du nombre de grandes surfaces du périmètre, et 60% du volume de surface de vente (en m²). C'est dans ce secteur que, dans le cadre du développement de la zone des Portes, il est envisagé d'installer un ensemble d'enseignes commerciales, notamment dédiées au monde de la maison, sur 30 000 à 40 000 m² couverts. La densité globale du pôle du Roumois est inférieure à la densité départementale (910 m² pour 1 000 habitants, et 986 à l'échelle nationale). Le territoire ne compte aucun hypermarché.

Le territoire, à la même date, comptait une offre de 240 commerces de proximité. Le nombre de commerces pour 1 000 habitants était de 6,21 (pour une moyenne départementale de 6,97), mais avec des fortes disparités entre commune.

Le nombre de commerces de proximité pour 1000 habitants

Cantons	Commerces alimentaires de proximité		Commerces non alimentaires de proximité		Total alimentaire + non alimentaire	
	Nombre de commerces	Nombre de commerces pour 1000 habitants	Nombre de commerces	Nombre de commerces pour 1000 habitants	Nombre de commerces	Nombre de commerces pour 1000 habitants
Bourgtheroude Infreville	38	3.11	80	6.55	118	9.66
Routot	12	0.92	7	0.54	19	1.46
Amfreville la Campagne	50	2.22	87	6.44	137	10.15
TOTAL	80	2.07	160	4.14	240	6.21
Moyenne de l'Eure	-	1.74	-	5.20	-	6.97

Source CCI Eure et CM Eure

Les zones d'activité économique

Le Pays du Roumois compte un certain nombre de zones d'activité, réparties dans les trois intercommunalités, mais dont les capacités sont assez largement concentrées dans le secteur est du territoire, autour des principaux centres d'emploi.

Communes	Nom de la ZAE	Superf. totale (ha)	Dispo. (ha)	Artisanat	Industrie	Commerce	Tertiaire	Logistique	Equipement	Accès	Commentaires
Routot	Les Tasseaux	5,4	0						E,EP,A	D144 / A 13 à 8 kms	
Bourg-Achard	Les Vergers de Quicangrogne	34	4						E,G,EMT,EP,A	N175 / A 28 / A 13	
	Roumois Nord								Création en cours 60 ha. Projets logistiques, hôteliers, restauration et artisanat		
Bosgouet	Le Petit Noël	11	0						E,EMT	N 175 / A 13	
Thuit-Hebert	ZI de Thuit-Hebert	5,2	0						EP	D 313 / A 13 à 6 kms	
Bourgtheroulde	La Baudrière 1,2 et 3	22	0						E,EMT,EP,A	A 13 à 7 kms	Extension possible 7 + 2,4 ha
Le Bosc-Roger	Zone de la route de Bourgtheroulde	9	0						E,EMT,EP	A 13 à 8 kms	Création envisagée 15 ha (artisanat / PME)
Le Gros-Theil	ZA du Gros-Theil	6,6	0						E	A 28 à 4 kms	
Le Thuit-Signol	La Mare Bataille	3,4	0						E,EP,EMT,A	D 85 et D 840 à 5 kms	
St Pierre-des-Fleurs	Centre cal. de la Croix-Mouche	8	0						E,EP,EMT,A	D 840	Création commerces envisagée
Boissey-le-Chatel											Création envisagée / logistique 6 à 7 ha
Thuit Anger											Projet d'une zone de 9 ha - Maitrise d'ouvrage CC d'Amfreville
Total		104,6	4								

Légende des équipements : E (eau), G (gaz), EMT (électricité MT), EP (éclairage public), A (assainissement). (Sources : CCI de l'Eure)

Ce tableau conduit à plusieurs constats :

- les disponibilités immédiates sont faibles hormis le projet en cours de la zone des Portes à Bourg-Achard, bien que la commercialisation passée des surfaces existantes se soit déroulée dans de bonnes conditions et que le positionnement renforcé du territoire à l'articulation d'axes de transports majeurs soit de nature à stimuler la demande ;
- une fois la zone des Portes mise en service à Bourg-Achard, il existera un seul parc d'activités présentant de grandes surfaces ;
- il n'existe pas véritablement de structuration de l'offre à l'échelle du Pays, en ce qui concerne la gamme des surfaces disponibles, ou la typologie des cibles, ou en ce qui concerne les services offerts ;
- les zones artisanales sont relativement peu nombreuses, et leur disponibilité est inexistante.

Toutefois, d'autres projets, signalés dans le tableau, ont été avancés, et sont à des stades variés de réflexion. Leur mise en œuvre, pour indispensable qu'elle soit, ne constituera pas nécessairement pour autant l'intégralité de la réflexion à mener sur les échelles, les moyens et les outils d'une politique éventuelle de développement de l'emploi dans le Roumois.



L'agriculture

L'espace du territoire du Pays du Roumois se présente, avant tout, comme un espace agricole. En 2000, dernière année connue avec précision, près de 26 000 des 37 000 hectares du Pays du Roumois, soit 68,6%² étaient utilisés par les exploitations agricoles. Cette proportion varie de 64% à 77% selon les secteurs du territoire. Les évolutions liées à l'urbanisation du territoire, au-delà des seules questions en rapport avec sa ruralité, mettent donc en cause un certain nombre de questions liées à son caractère agricole, très profondément marqué.

Cette double caractéristique de l'agriculture (agent économique et « tenant » du territoire, des sols et des paysages) est à la base de son analyse dans un diagnostic de SCOT, les deux éléments étant très importants pour la compréhension du fonctionnement du territoire.

Le territoire du Scot se présente comme l'un des territoires de la zone de transition entre les grandes plaines céréalières du bassin parisien et le bocage de l'ouest de la France. Dans le Roumois, cette transition prend le visage du contraste entre le sud du Pays, placé dans la continuité du Neubourg et le nord, partie prenante du Lieuvin. Les exploitations se partagent entre des systèmes liés à l'élevage, principalement de vaches laitières, et la grande culture céréalière.

Comme sur d'autres territoires, l'agriculture du Roumois a été affectée par des facteurs puissants de bouleversements au cours des 30 dernières années :

- la diminution des surfaces affectées à l'agriculture : le territoire du Scot a connu de 1979 à 2000 une baisse de la surface agricole utile (SAU) des exploitations de l'ordre de 3%.

Cette évolution n'est pas linéaire, et elle n'est pas constatée de la même façon sur tous les points du territoire. Par endroits, des réductions de SAU sont suivies de reconstitution de cette surface, probablement du fait de reclassement internes avec d'autres espaces, notamment les espaces boisés.

Globalement, la SAU a diminué d'un peu plus de 800 hectares sur la période. Les pertes nettes les plus importantes en fin de période se situent dans le Roumois-nord (- 1 100 ha), la zone de Bourgtheroulde (+ 500 ha) ayant plus que reconstitué les surfaces qui avaient été consommées dans une première phase allant de 1979 à 1988.

Ces évolutions heurtées ne sont pas imputables directement à un type précis d'activités agricoles, mais elles témoignent d'une instabilité générale dans l'utilisation des terres, liée autant à des modifications importantes dans les processus de production qu'à l'urbanisation ;

² Les chiffres du présent chapitre sont essentiellement issus du recensement agricole réalisé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (AGRESTE). Le dernier recensement agricole a eu lieu en 2000, les recensements antérieurs datant de 1988 et 1979. Les catégories du recensement agricole sont des catégories spécifiques, qu'il n'est pas aisé de rapprocher de celles de l'INSEE, indépendamment même des dates qui ne sont pas identiques. Toutefois, pour ce qui est de surfaces et des productions agricoles, le recensement agricole reste le principal outil de connaissance, car il autorise des comparaisons valides entre périodes intercensitaires en raison du caractère homogène et suivi de sa méthodologie. Les résultats, cependant, peuvent être altérés par l'application du secret statistique dans les cas (nombreux pour les communes rurales) où le nombre d'exploitations agricoles est faible (moins de 10) : dans ce cas, les résultats ne sont pas communiqués et l'addition de ces cases blanches peut modifier à la marge les résultats de l'ensemble du territoire. Les présents développements s'appuient également sur les données issues du pré-diagnostic agricole réalisé par le Sydar en 2006.

- La structure de l'économie a été très profondément modifiée par la diminution du nombre des exploitations, et par l'accroissement important de la surface moyenne des exploitations. 12% de l'ensemble des exploitations et 30% de celles de plus de 20 ha ont disparu entre 1988 et 2000. Simultanément, la surface moyenne par exploitation, toutes exploitations confondues a augmenté de 16%, et celle des exploitations de plus de 20 ha de plus de 51%.

Nombre d'exploitations

Cantons	Toutes exploitations		Exploitations > 20 ha		Evolution (en % sur 12 ans expl. > 20 ha)
	1988	2000	1988	2000	
Amfreville (24 communes)	252	215	109	83	- 24 %
Bourgheroulde (18 communes)	301	258	106	79	-25 %
Routot (18 communes)	481	434	170	109	- 36 %
Total	1034	907	385	271	- 30 %

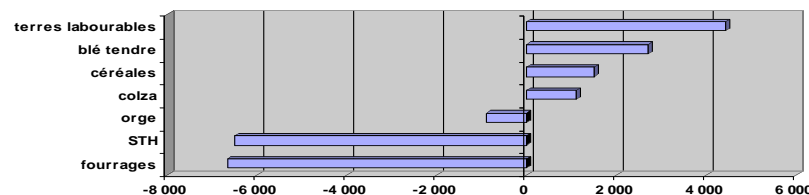
Surface des exploitations

Cantons	Toutes exploitations		Exploitations > 20 ha		Evolution (en % sur 12 ans expl. > 20 ha)
	1988	2000	1988	2000	
Amfreville (24 communes)	29	36	61 ha	86 ha	+ 41 %
Bourgheroulde (18 communes)	25	33	62 ha	100 ha	+ 61 %
Routot (18 communes)	23	24	58 ha	85 ha	+ 46 %
Total	25	29	59	89	+ 51 %

Dans le même temps, l'emploi agricole a diminué de 30% de 1990 à 2006, mais il représente encore près de 9% du total des emplois du territoire en 2006. Il a cessé de régresser depuis 2000. Parallèlement, la productivité de l'agriculture a cessé de progresser au cours des années les plus récentes.

- Les terres ont subi un très important reclassement interne à l'agriculture, avec une forte réduction des surfaces en herbe (qui ont perdu près de 50% de leur étendue de 1979 à 2000), ainsi que des fourrages (perte de 40% de leur surface de 1979), et avec une progression des terres labourables, au bénéfice des cultures céréalières, mais aussi du colza. En termes de productions animales, les bovins ont connu une régression importante et leur effectif a baissé de 36% sur la période 1979-2000.

Evolution des principales productions 1979/2000 (unité : hectare)



Trois questions ayant leur place dans des réflexions de Scot émergent de ce tableau contrasté :

- la détermination des nouveaux équilibres économiques, en tenant compte non seulement des tendances lourdes signalées plus haut, mais aussi des conditions de marché qui prévaudront tendanciellement pour les diverses productions, au cours des vingt années à venir ;
- les conséquences qu'il faudra en tirer sur la poursuite ou sur l'inflexion de la tendance avérée au recul de l'élevage et des systèmes de production qui lui sont associés, surtout des prairies, avec divers enjeux autour de la ressource en eau (pollutions et ruissellements) ou des paysages (recul du bocage) ;
- la maîtrise des effets de l'urbanisation sous ses diverses formes (surfaces économiques, infrastructures de transport, logement, prix du foncier, conflits d'usage) sur les conditions d'exploitation agricole.

CONCLUSION

La bonne progression de la population active du territoire a été soutenue par des taux d'activité en progression, liés à un bon niveau d'emploi féminin et, surtout, à une structure par âges encore favorable, les classes d'âge les plus fournies du Pays étant aussi celles qui sont par nature les plus actives. La question de la pérennité de ce bon positionnement se trouve toutefois posée, ainsi donc que celle du renouvellement de l'attractivité du territoire pour les jeunes générations, en termes de cadre de vie, de services et d'emplois.

L'économie du Roumois est caractérisée par une très forte dépendance de ses actifs à l'égard des emplois situés à l'extérieur du territoire. Le Roumois est un territoire résidentiel.

Comme beaucoup de territoires qui se sont développés à partir des flux migratoires correspondant à la péri-urbanisation intense des années 60 aux années 80, les composantes de son économie liées aux activités présencielles, c'est-à-dire les services à la population, le commerce, et dans une moindre mesure, le BTP, sont relativement peu développées au regard du potentiel existant.

Les points forts de l'économie du territoire, qui est peu industriel, et qui apparaissent surtout dans les services et dans le commerce, concernent en fait surtout des activités tournées vers les flux inter-entreprises, particulièrement les activités logistiques, qui trouvent dans le positionnement géographique du Roumois un environnement favorable.

Simultanément, cette orientation du territoire vers les flux inter-entreprises se présente encore comme relativement étroite, certains champs tels que les services opérationnels paraissant relativement peu mis en valeur.

Mais c'est aussi dans le champ des services à la population et du commerce que le potentiel de développement des emplois du territoire paraît très important. Ce développement potentiel est à mettre en rapport avec la faible autonomie du Roumois, qui semble présenter, à cet égard, deux visages différents : une zone à l'est du territoire, qui porte la quasi-totalité de l'enrichissement en emplois de l'économie du territoire, par opposition à une zone plus périphérique par rapport à l'agglomération d'Elbeuf, au sud, et aux échangeurs autoroutiers de l'A13 et de l'A 28 plus au nord. Le potentiel de développement des activités liées à l'économie présencielle paraît manquer à cette partie du territoire, marquée par une évolution défensive et qui ne crée pas assez d'activité pour répondre à la croissance de sa population active.